



Public Safety
Canada

Sécurité publique
Canada

Attitudes à l'égard de la sensibilité aux préjugés, de la diversité et des identités dans le domaine de la sécurité nationale et des forces de l'ordre

RAPPORT

Préparé à l'intention de Sécurité publique Canada

Nom du fournisseur : Environics Research

Numéro de contrat : OD160-213591/001/CY

Valeur du contrat : 114 512,83 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution des services : 2020-12-10

Date de livraison : 2021-03-31

Numéro d'enregistrement : ROP 080-20

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Sécurité publique Canada à l'adresse :

ps.communications-communications.sp@canada.ca

This report is also available in English.

Attitudes à l'égard de la sensibilité aux préjugés, de la diversité et des identités dans le domaine de la sécurité nationale et des forces de l'ordre

Préparé à l'intention de Sécurité publique Canada par Environics Research

Nom du fournisseur : Environics Research

Mars 2021

Permission de reproduire

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Sécurité publique Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Sécurité publique Canada à l'adresse : ps.communications-communications.sp@canada.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Services publics et Approvisionnement Canada, 2021.

Nº de catalogue : PS4-278/2021F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-38223-4

This report is also available in English under the title *Attitudes towards Bias Sensitivity, Diversity, and Identity in National Security and Law Enforcement*

Table des matières

Résumé du rapport	i
Contexte et objectifs	i
Méthodologie	ii
Valeur du contrat	ii
Principales constatations.....	ii
Énoncé de neutralité politique et coordonnées	vi
Constatations détaillées	1
I. La sécurité nationale au Canada – attitudes générales	1
II. Les préjugés dans le contexte de la sécurité nationale au Canada	7
III. Formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité.....	10
IV. Interactions avec des organismes de sécurité nationale	12
V. Les services de police et l’application de la loi.....	14
Annexe A : Méthodologie	21
Annexe B : Instrument de la recherche quantitative	25
Section 1 : Sélection et données démographiques initiales	26
Section 2 : Sécurité nationale au Canada (SECTION ENTIÈREMENT NOUVELLE)	27
Section 3 : Services de police et application des lois	34
Section 4 : Données démographiques – DEMANDER À TOUS	36

Résumé du rapport

Contexte et objectifs

L'un des principaux rôles du gouvernement consiste à assurer la sécurité nationale de sa population et à veiller à l'application de la loi. Ces fonctions doivent toutefois être assumées en tenant compte des droits de la personne et des enjeux liés à la sensibilité aux préjugés, à la diversité et aux identités (SPDI). Plusieurs sous-groupes de la population canadienne (y compris les non-citoyens) ont pu vivre des expériences précises et rencontrer des problèmes relativement aux activités de sécurité nationale et d'application de la loi. Sécurité publique Canada devait donc réaliser une étude quantitative afin de recueillir des données qui lui permettraient de mieux évaluer la façon dont les Canadiens et Canadiennes perçoivent les enjeux liés à la SPDI dans les politiques, les programmes et les activités de sécurité nationale et d'application de la loi et de relever les opinions de la population quant aux façons de renforcer la prise en compte des enjeux de SPDI dans le contexte de la sécurité nationale et de l'application de la loi.

La recherche sur l'opinion publique servira à comprendre les opinions et les préoccupations de la population générale du Canada à l'égard des pratiques actuelles, des lacunes et des possibilités pour renforcer la prise en compte de la sensibilité aux préjugés, de la diversité et des identités dans les politiques, les programmes et les activités de sécurité nationale et d'application de la loi. Il s'agit d'une occasion de recueillir et d'analyser les données accessibles sur l'opinion publique dans le domaine de la sécurité nationale et de l'application de la loi afin de consolider les capacités du ministère et d'appuyer l'élaboration de politiques basées sur des données probantes. L'étude n'a pas appliqué une analyse intersectionnelle, qui aurait pris en compte l'impact de la combinaison de multiples facteurs identitaires pour comprendre les opinions de certains sous-groupes de Canadiens.

Le projet de recherche a été commandé pour atteindre les principaux objectifs suivants :

- Dresser le portrait de l'état actuel de l'opinion publique au Canada à l'égard d'enjeux liés à la sécurité nationale et à l'application de la loi, en s'attardant plus précisément à la sensibilité aux préjugés, à la diversité et aux identités. Cet objectif englobe notamment les aspects suivants :
 - Connaissances et perceptions de l'état actuel de la sécurité nationale du Canada et des menaces perçues à son endroit.
 - Préoccupations et perceptions quant à la prise en compte de la sensibilité aux préjugés, de la diversité et des identités par le gouvernement dans le contexte de la sécurité nationale et de l'application de la loi.
 - Connaissances et perceptions de la formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité offerte au personnel chargé de la sécurité nationale.
 - Interactions avec les organismes de sécurité nationale et perceptions en matière de préjugés.
 - Attitudes à l'égard de la sensibilité aux préjugés et de la diversité dans l'optique de l'application de la loi et des services de police locaux.
 - Opinions à l'égard des politiques actuelles de sécurité nationale et d'application de la loi afin de cerner les lacunes et les points à améliorer.
 - Fournir des données permettant de cerner les lacunes sur le plan des connaissances afin d'améliorer les politiques, les programmes et les activités de sécurité nationale et d'application de la loi.
 - Déterminer la façon dont des sous-groupes clés de la population canadienne perçoivent les enjeux relatifs à la sensibilité aux préjugés et à la diversité dans le contexte de la sécurité nationale et de l'application de la loi.

Méthodologie

La recherche consistait en un sondage quantitatif en ligne de 12 minutes mené auprès de 2 590 Canadiens âgés de 18 ans et plus. Le sondage a été mené du 5 au 25 février 2021. Les répondants au sondage ont été sélectionnés à partir d'une liste de membres inscrits à un panel en ligne. Puisque les échantillons utilisés dans les enquêtes par panel en ligne sont basés sur le libre choix et non sur un échantillon probabiliste aléatoire, aucune estimation formelle de l'erreur d'échantillonnage ne peut être calculée. Les répondants au sondage en ligne ont été sélectionnés à partir du panel de Delvinia *Qu'en pensez-vous* et de son pendant anglophone *AskingCanadians*, qui ont permis de générer un échantillon de grande taille représentatif de tous les groupes d'intérêt. Bien que les panels à participation volontaire ne soient pas des échantillons probabilistes tirés au hasard, les sondages en ligne peuvent être utilisés auprès de la population générale et de sous-groupes, pour autant qu'ils soient conçus adéquatement et qu'ils fassent appel à un panel bien géré comptant un grand nombre de personnes.

Outre la population générale du Canada, des segments précis ont été ciblés, car ils revêtaient un intérêt particulier dans le cadre sondage. Pour assurer la diversité au sein de l'échantillon, les responsables de la collecte de données ont veillé à ce qu'au moins 200 sondages soient menés auprès de personnes s'identifiant comme membre de chacun de ces huit segments :

- Autochtones (membres des Premières Nations, Métis, Inuits, etc.) : n = 203
- Personnes racisées, y compris les membres des communautés suivantes :
 - Noirs (Africains, Afro-Antillais, Afro-Canadiens, etc.) : n = 218
 - Asiatiques du Sud (Indiens, Pakistanais, Bangladais, Sri Lankais et Indo-Caribéens) : n = 233
 - Asiatiques de l'Est et du Sud-Est (Chinois, Coréens, Japonais, Philippins, Vietnamiens, etc.) : n = 270
 - Asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest (Arabes, Nord-Africains, Iraniens, Afghans, Turcs, etc.) : n = 221
- Nouveaux immigrants (arrivés au Canada au cours des cinq dernières années) : n = 208
- Personnes en situation de handicap : n = 286
- Canadiens à faible revenu (revenu personnel annuel de moins de 30 000 \$ pour les personnes célibataires ou revenu du ménage inférieur à 40 000 \$ pour les membres d'un ménage composé de plus d'une personne) : n = 323

Valeur du contrat

La valeur du contrat pour ce projet de recherche s'élève à 114 512,83 \$ (TVH incluse).

Principales constatations

La sécurité nationale au Canada

En général, la plupart des Canadiens n'ont pas l'impression d'être bien informés quant aux mesures gouvernementales visant à protéger la sécurité nationale, mais la majorité est d'avis que le gouvernement du Canada fait au moins un travail passable à cet égard. Voici les principales constatations effectuées :

- Deux Canadiens sur dix estiment être bien informés des mesures que le gouvernement du Canada prend pour assurer la sécurité nationale.
- Quatre Canadiens sur dix sont d'avis que le gouvernement fédéral accomplit un bon ou un excellent travail pour ce qui est de protéger notre sécurité nationale.
- Quatre Canadiens sur dix considèrent que le Canada est à l'abri des menaces à sa sécurité nationale.
- Les cybermenaces, l'extrémisme de droite et les menaces économiques sont les menaces à la sécurité nationale qui préoccupent le plus les Canadiens.

- Le quart des Canadiens sont convaincus que les mesures que prend le gouvernement du Canada seront efficaces pour prévenir et enrayer la radicalisation menant à la violence.
- Les Canadiens connaissent davantage la Gendarmerie royale du Canada (GRC), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), le ministère de la Défense nationale (MDN) et le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). Les autres organismes veillant à la sécurité nationale sont moins bien connus.
- Quatre Canadiens sur dix accordent une grande confiance aux organismes de sécurité nationale du Canada lorsqu'il est question de protéger la population contre les menaces à la sécurité nationale et de réagir à celles-ci de manière appropriée. Les Canadiens font moins confiance à ces organismes pour ce qui est d'embaucher des cadres supérieurs représentant la diversité de la population et de ne pas laisser de préjugés guider leurs interactions avec des personnes d'origines variées.

La sécurité nationale au Canada

Les préjugés au sein du personnel des organismes de sécurité nationale constituent une source de préoccupation pour bon nombre de personnes au sein de la population. Au moins le tiers des Canadiens se disent inquiets des préjugés entretenus à l'endroit de groupes précis, des erreurs commises en raison de présomptions basées sur différentes races ou des stéréotypes problématiques au sein des organismes de sécurité nationale. Voici les principales constatations effectuées :

- Plus du tiers des Canadiens sont préoccupés par la possibilité que le personnel chargé de la sécurité nationale nourrisse des préjugés envers certains groupes précis, que les mesures de sécurité aillent à l'encontre des droits de la personne ou que les politiques en matière de sécurité nationale ciblent injustement des personnes appartenant à certaines communautés.
- Quatre Canadiens sur dix craignent que le personnel chargé de la sécurité nationale laisse passer ou exagère d'éventuelles menaces à la sécurité en raison de présomptions ou de stéréotypes quant à l'origine ethnique, à la nationalité ou au pays de naissance.
- Deux Canadiens sur dix estiment que les préjugés et les stéréotypes entretenus par le personnel chargé de la sécurité nationale du Canada constituent un grave problème, et quatre sur dix jugent qu'il s'agit d'un problème assez présent.
- Plus de six Canadiens sur dix estiment important que les organismes de sécurité nationale du Canada embauchent des personnes présentant des caractéristiques personnelles variées.

La plupart des Canadiens se disent favorables à la formation sur la sensibilisation aux préjugés offerte au personnel chargé de la sécurité nationale, et la majorité des gens sont au moins plutôt convaincus qu'une telle formation réussira à atténuer les préjugés.

- Les deux tiers des Canadiens supposent que le personnel chargé de la sécurité nationale suit une formation contre les préjugés, la sensibilisation aux cultures ou la diversité avant d'interagir avec des personnes appartenant à différents milieux et à différentes communautés.
- Plus de sept Canadiens sur dix estiment important que le personnel chargé de la sécurité nationale du Canada suive une formation contre les préjugés.
- Plus de sept Canadiens sur dix se disent au moins plutôt convaincus que la formation contre les préjugés et la diversité réussira à atténuer l'incidence des préjugés sur le travail des organismes de sécurité nationale.

La plupart des Canadiens n'ont jamais interagi personnellement avec un organisme de sécurité nationale. Ceux qui ont déjà eu de telles interactions tendent à qualifier celles-ci de positives.

- Un peu plus de deux Canadiens sur dix disent avoir déjà eu des interactions liées à la sécurité nationale. Ces interactions ont le plus souvent eu lieu avec l'ASFC ou la GRC.

- La majorité des personnes ayant déjà interagi avec un agent de la sécurité nationale disent que leur interaction était positive.
- Des personnes ayant déjà interagi avec un organisme de sécurité nationale, 8 % ont l'impression d'avoir été traitées différemment ou d'avoir subi de la discrimination en raison de leurs caractéristiques personnelles.

Les services de police et l'application de la loi au Canada

Les Canadiens ont des opinions partagées sur leur service de police local; la capacité de celui-ci à protéger les communautés est bien perçue, mais tous les autres aspects évalués sont considérés de façon moins positive. La majorité des gens considèrent que les préjugés au sein des services de police constituent au moins un problème assez présent, mais la plupart estiment aussi que le budget des forces de l'ordre doit au moins être maintenu. Voici les constatations observées :

- Plus de six Canadiens sur dix estiment que leur service de police local fait du bon travail pour ce qui est de protéger leur communauté. Un peu moins de la moitié des gens sont de cet avis pour ce qui est de recourir à la force seulement en cas de nécessité, de traiter les gens de manière impartiale, sans égard à leur identité de genre ou à leur orientation sexuelle et de se montrer respectueux des différentes cultures.
- Les services de police locaux sont perçus moins favorablement lorsqu'il est question de traiter les gens de manière impartiale, sans égard à leur race, ou d'embaucher suffisamment de policiers de diverses origines.
- Les préférences des Canadiens sont partagées en matière de modèle de financement des services de police. Dans des proportions presque égales, les Canadiens estiment que le budget des services de police et le nombre de policiers doivent être soit augmentés, soit maintenus aux niveaux actuels, soit réduits en réaffectant les fonds aux services sociaux.
- Trois Canadiens sur dix sont d'avis que les préjugés dans le maintien de l'ordre et l'application de la loi constituent un grave problème, et quatre autres personnes sur dix considèrent qu'il s'agit d'un problème assez présent.
- Trois Canadiens sur dix ont eu des interactions avec les services de police au cours des cinq dernières années, et la plupart d'entre eux disent que ces interactions étaient positives. Un peu moins de deux personnes sur dix ayant eu des interactions avec les services de police ont eu une expérience négative et estiment avoir été traitées différemment en raison de leurs caractéristiques personnelles.
- Le tiers des Canadiens sont convaincus que la formation contre les préjugés et la diversité permettra de réduire l'incidence des préjugés sur le travail des policiers et quatre autres personnes sur dix sont assez confiantes à ce sujet.
- Plus du tiers des Canadiens sont d'avis que le port obligatoire d'une caméra corporelle devrait être une priorité absolue afin de réduire les préjugés au sein des forces de police locales. Trois autres personnes sur dix estiment que la priorité devrait être accordée à la formation sur la sensibilisation aux préjugés ou à l'embauche d'un plus grand nombre de policiers issus de communautés diversifiées.

Attitudes des personnes racisées et des Autochtones

- Les personnes qui s'identifient comme noires ou asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest sont plus susceptibles de considérer qu'elles sont bien informées des mesures prises par le gouvernement en matière de sécurité nationale, que le gouvernement fait du bon travail pour ce qui est d'assurer la sécurité nationale et que le Canada est à l'abri des menaces à la sécurité nationale. Les immigrants arrivés au pays au cours des cinq dernières années et les membres d'autres groupes racisés ont aussi davantage tendance à considérer que le Canada est à l'abri de telles menaces.
- En ce qui concerne les menaces précises à la sécurité nationale, l'extrémisme de droite préoccupe particulièrement les personnes qui s'identifient comme noires, sud-asiatiques ou asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest.

- Les personnes qui s'identifient comme sud-asiatiques ou asiatiques du Moyen-Orient et de l'Ouest et les immigrants arrivés au pays au cours des cinq dernières années accordent une confiance beaucoup plus grande aux organismes canadiens de sécurité nationale en ce qui a trait à tous les aspects mentionnés. En revanche, les personnes qui s'identifient comme autochtones font moins confiance aux organismes en ce qui a trait à chacun des aspects. Les personnes qui s'identifient comme noires affichent un niveau de confiance particulièrement faible pour ce qui est de la capacité des organismes de sécurité nationale de ne pas laisser de préjugés guider leurs interactions avec des personnes d'origines variées et de représenter la diversité du pays en embauchant des cadres supérieurs issus de la diversité.
- Les personnes qui s'identifient comme noires se préoccupent beaucoup plus de la possibilité que le personnel chargé de la sécurité nationale nourrisse des préjugés ou que les politiques en matière de sécurité nationale ciblent injustement certaines communautés. Elles sont aussi beaucoup plus susceptibles de considérer que les préjugés et les stéréotypes constituent un grave problème au sein des organismes de sécurité nationale.
- Les personnes nées à l'étranger et celles qui s'identifient comme noires, sud-asiatiques ou asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest trouvent particulièrement important que le personnel des organismes de sécurité nationale suive une formation sur la sensibilisation aux préjugés.
- Ceux qui s'identifient comme sud-asiatiques ou noirs, ceux qui parlent une autre langue que le français ou l'anglais à la maison et ceux qui sont nés à l'étranger sont davantage convaincus que la formation sur la sensibilisation aux préjugés réussira à atténuer l'incidence des préjugés sur le travail des organismes de sécurité nationale.
- Les personnes qui s'identifient comme noires, sud-asiatiques, asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest ou autochtones et qui ont déjà interagi avec des organismes de sécurité nationale sont plus susceptibles d'estimer avoir été traitées différemment ou subi de la discrimination.
- Les personnes qui s'identifient comme noires, asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest ou autochtones sont plus susceptibles d'avoir eu des interactions avec les services de police au cours des dernières années. Les personnes noires sont beaucoup plus nombreuses à indiquer que leurs interactions avec les forces de l'ordre ont été négatives et qu'elles ont subi de la discrimination.
- Les personnes qui s'identifient comme noires ou autochtones sont plus susceptibles d'avoir une opinion négative de leur service de police local pour ce qui est de traiter les gens de manière impartiale, sans égard à leur race ou à leur origine ethnique, et de représenter la communauté en embauchant suffisamment de policiers d'origines diversifiées.
- L'opinion selon laquelle les préjugés au sein des services de police constituent un grave problème est particulièrement répandue chez les personnes qui s'identifient comme noires. Cette opinion est aussi largement partagée par les personnes qui s'identifient comme autochtones ou sud-asiatiques. Les personnes qui s'identifient comme noires sont aussi plus susceptibles que les autres de souhaiter que le budget des services de police soit réduit.

Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur d'Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.



Derek Leebosh
Vice-président, Affaires publiques
Environics Research Group
derek.leebosh@environics.ca
416 820-1963

Nom du fournisseur : Environics Research Group

Numéro de contrat de SPAC : OD160-213591/001/CY

Date du contrat initiale : 2020-12-10

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à l'adresse : ps.communications-communications.sp@canada.ca.

Constatations détaillées

Au début du sondage, les Canadiens devaient lire la définition suivante de la sécurité nationale : « Pour les besoins de ce sondage, le terme “sécurité nationale” se rapporte aux mesures prises par le gouvernement du Canada pour assurer la sécurité des Canadiens et des Canadiennes, telles que la lutte contre le terrorisme, la prévention de l’extrémisme violent et la réponse à celui-ci, la protection des infrastructures essentielles, la cybersécurité, la lutte contre l’espionnage et l’ingérence étrangère, etc. ».

I. La sécurité nationale au Canada – attitudes générales

Sentiment d’être informé des mesures pour assurer la sécurité nationale.

Deux Canadiens sur dix estiment être bien informés des mesures que le gouvernement du Canada prend pour assurer la sécurité nationale.

Les Canadiens ne savent pas très bien à quel point ils sont informés des mesures que prend le gouvernement fédéral pour assurer la sécurité nationale, selon la définition ci-dessus. Deux personnes sur dix se disent très bien ou bien informées à ce sujet, tandis que 41 % des gens estiment être assez bien informés. Il convient de souligner que quatre répondants sur dix se décrivent comme n’étant pas très bien ou pas du tout informés sur la question.

Sentiment d’être informés des mesures gouvernementales visant à assurer la sécurité nationale

Q1. Dans quelle mesure êtes-vous bien informé(e) des mesures que le gouvernement du Canada prend pour protéger notre sécurité nationale? Êtes-vous...?	Total (N = 2 590)
Très bien informé(e)	5 %
Bien informé(e)	14 %
Assez bien informé(e)	41 %
Pas très bien informé(e)	29 %
Pas du tout bien informé(e)	9 %

Les répondants les plus susceptibles de se dire très bien ou bien informés sont les hommes (25 %), les francophones (24 %) et les personnes en situation de handicap (24 %). Il convient aussi de noter que les personnes qui s’identifient comme noires (29 %) ou asiatiques du Moyen-Orient ou de l’Ouest (27 %) sont également beaucoup plus nombreuses à se dire bien ou très bien informées des mesures gouvernementales en matière de sécurité nationale.

1. Évaluation du travail accompli par le gouvernement en matière de sécurité nationale

Quatre Canadiens sur dix sont d’avis que le gouvernement fédéral accomplit un bon ou un excellent travail pour ce qui est de préserver notre sécurité nationale.

La plupart des Canadiens considèrent que le gouvernement fédéral fait un travail « passable » pour ce qui est de protéger le pays contre les menaces décrites au début du sondage. Quatre personnes sur dix (41 %) estiment que le gouvernement fait de l’excellent (6 %) ou du bon (35 %) travail, et un autre 33 % des répondants qualifient la performance de passable. Seuls 13 % des Canadiens sont d’avis que le gouvernement fédéral fait un mauvais ou un très mauvais travail à ce sujet, tandis que 12 % des gens n’ont pas d’opinion sur la question.

Performance du gouvernement en matière de sécurité nationale

Q2. Comment évalueriez-vous le travail accompli par le gouvernement du Canada pour ce qui est de protéger notre sécurité nationale des menaces mentionnées précédemment?	Total (N = 2 590)
Un excellent travail	6 %
Un bon travail	35 %
Un travail passable	33 %
Un mauvais travail	9 %
Un très mauvais travail	4 %
Je ne sais pas	12 %

Les répondants les plus susceptibles de qualifier le travail du gouvernement de bon ou d'excellent pour ce qui est d'assurer la sécurité nationale sont les résidents des provinces de l'Atlantique (51 %), les Québécois (45 %), les personnes qui s'identifient comme noires (57 %) ou asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest (50 %), les immigrants arrivés au pays au cours des cinq dernières années (60 %) et les diplômés universitaires (46 %).

2. Évaluation de la sécurité du Canada

Quatre Canadiens sur dix considèrent que le Canada est à l'abri des menaces à sa sécurité nationale.

Les Canadiens devaient indiquer s'ils considèrent que le pays est à l'abri des menaces à sa sécurité. Quatre répondants sur dix estiment que le Canada est très en sécurité ou en sécurité (41 %), et quatre autres répondants sur dix, que le pays est plutôt en sécurité (38 %). Une minorité relativement faible de 16 % des gens sont d'avis que le Canada n'est pas très ou pas du tout en sécurité.

Sécurité perçue du Canada contre les menaces

Q3. Dans quelle mesure considérez-vous que le Canada est à l'abri des menaces à sa sécurité nationale? Le Canada est-il...?	Total (N = 2 590)
Très en sécurité	10 %
En sécurité	31 %
Plutôt en sécurité	38 %
Pas très en sécurité	12 %
Pas du tout en sécurité	4 %

Les répondants les plus enclins à considérer que le Canada est à l'abri des menaces sont les immigrants arrivés au pays au cours des cinq dernières années (74 %) ainsi que les personnes s'identifiant comme asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest (63 %), sud-asiatiques (56 %) ou noires (52 %). Il convient également de souligner que les personnes qui parlent français à la maison sont beaucoup moins nombreuses à trouver que le Canada est très en sécurité ou en sécurité (29 %) que les anglophones (43 %) ou les gens qui parlent principalement une autre langue à la maison (55 %).

3. Menaces perçues à la sécurité nationale du Canada

Les cybermenaces, l'extrémisme de droite et les menaces économiques sont les menaces à la sécurité nationale qui préoccupent le plus les Canadiens.

Les Canadiens devaient sélectionner, à partir d'une liste, la menace à la sécurité nationale qui les préoccupe le plus et celle qui arrive en deuxième place. Les cybermenaces sont les plus souvent mentionnées comme principale préoccupation (43 %). Trois personnes sur dix (29 %) se préoccupent davantage de l'extrémisme de droite tandis que 24 % s'inquiètent plutôt des menaces économiques. L'extrémisme religieux et les crimes transnationaux ont été sélectionnés au premier ou au deuxième rang des menaces les plus préoccupantes par 19 % des répondants.

Menaces à la sécurité nationale les plus préoccupantes

Q4. Parmi les éventuelles menaces à notre sécurité nationale présentées ci-dessous, LAQUELLE vous préoccupe le plus?	Menace la plus préoccupante (N = 2 590)	Menace occupant le 2 ^e rang (N = 2 590)	Réponses combinées (1 ^{er} et 2 ^e rang) (N = 2 590)
Cybermenaces (p. ex., atteinte à la protection des données, piratage informatique)	26 %	18 %	43 %
Extrémisme de droite (p. ex., néonazisme, suprémacisme blanc, anti-islamisme, antisémitisme, opposition à l'immigration, etc.)	17 %	13 %	29 %
Menaces économiques (p. ex., vol de la propriété intellectuelle ou de technologies, passage d'une trop grande part d'industries clés à des intérêts étrangers)	11 %	14 %	24 %
Extrémisme religieux (p. ex., extrémisme inspiré de l'EIIS/Daech, d'Al-Qaeda ou de groupes affiliés)	9 %	11 %	19 %
Crimes transnationaux (p. ex., trafic de drogues, d'humains et d'armes à feu, blanchiment d'argent, etc.)	8 %	11 %	19 %
Ingérence étrangère (p. ex., espionnage, infiltration, ingérence dans les élections ou d'autres processus gouvernementaux)	5 %	8 %	13 %
Extrémisme de gauche (p. ex., anticapitalisme, groupes anti policiers, mouvements environnementalistes, etc.)	5 %	5 %	10 %
Autres formes d'extrémisme idéologique (p. ex., violence sexiste, mouvements conspirationnistes comme « Qanon », etc.)	4 %	11 %	14 %
Menaces aux frontières canadiennes (p. ex., menace à la souveraineté territoriale du Canada, menace à l'intégrité des frontières)	4 %	4 %	7 %

D'importantes tendances régionales se dégagent des résultats. Les Québécois sont un peu plus susceptibles que les autres Canadiens de se préoccuper davantage des cybermenaces (47 % d'entre eux les considèrent comme l'une des deux plus grandes menaces), de l'extrémisme religieux (28 %) et des autres formes d'extrémisme idéologique (18 %). Ils sont en revanche moins susceptibles de se préoccuper de l'extrémisme de droite (23 %). L'extrémisme de droite est plus susceptible d'être mentionné comme principale source de préoccupation par les résidents des provinces de l'Atlantique (34 %), de l'Ontario (32 %) et de la Colombie-Britannique (33 %). Il convient aussi de souligner que, bien que seuls 10 % des Canadiens relèvent l'extrémisme de gauche comme étant une menace importante, ce pourcentage passe à 18 % en Alberta. Les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan (29 %) sont plus enclins que les autres Canadiens à classer les crimes transnationaux au premier rang de leurs préoccupations.

Certaines différences démographiques dans le niveau d'inquiétude des Canadiens quant aux menaces à la sécurité nationale méritent aussi d'être mentionnées :

- Les menaces à la cybersécurité préoccupent davantage les francophones (47 %), les personnes âgées de 60 ans et plus (48 %) et les diplômés universitaires (46 %).
- L'extrémisme de droite inquiète davantage les personnes qui s'identifient comme noires (42 %), sud-asiatiques (35 %) ou originaires du Moyen-Orient (35 %), les personnes en situation de handicap (40 %) et les titulaires d'un diplôme d'études supérieures (39 %).
- Les menaces économiques préoccupent davantage les personnes âgées de 60 ans et plus ainsi que les résidents du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique (28 % dans chacune de ces provinces).
- L'extrémisme religieux préoccupe davantage les Québécois (28 %), les hommes (22 %), les personnes qui s'identifient comme asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest (27 %) ou sud-asiatiques (22 %), les francophones (29 %), les personnes qui ne parlent ni l'anglais ni le français à la maison (26 %) et les immigrants arrivés au Canada au cours des cinq dernières années (25 %).
- Les crimes transnationaux préoccupent davantage les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan (29 %), les femmes (22 %), les personnes qui s'identifient comme autochtones (27 %) et les gens qui ne parlent ni l'anglais ni le français à la maison (27 %).

4. La radicalisation menant à la violence

Le quart des Canadiens sont convaincus que les mesures que prend le gouvernement du Canada seront efficaces pour prévenir et enrayer la radicalisation menant à la violence.

À la question suivante, les Canadiens devaient lire cette définition de la radicalisation menant à la violence : « La radicalisation menant à la violence est un processus par lequel une personne ou un groupe adopte des idéologies extrémistes et envisage d'utiliser la violence pour appuyer ou promouvoir ses idéologies ou ses croyances. Ces dernières années, le Canada a été la cible d'un nombre important d'actes de violence perpétrés par des personnes radicalisées. »

Les Canadiens ne savent pas trop dans quelle mesure ils sont convaincus que le gouvernement prend des mesures efficaces pour prévenir la radicalisation menant à la violence. Deux personnes sur dix disent avoir très confiance (4 %) ou confiance (20 %) dans le gouvernement, tandis que 39 % estiment avoir assez confiance. En revanche, trois personnes sur dix n'ont pas tellement (24 %) ou pas du tout (6 %) confiance dans le gouvernement.

Confiance dans les mesures contre la radicalisation menant à la violence

Q7. Dans quelle mesure avez-vous confiance que le gouvernement du Canada prend des mesures efficaces pour prévenir et enrayer la radicalisation menant à la violence? Avez-vous...?	Total (N = 2 590)
Très confiance	4 %
Confiance	20 %
Assez confiance	39 %
Pas tellement confiance	24 %
Pas du tout confiance	6 %

Les répondants les plus enclins à dire qu'ils n'ont pas tellement ou pas du tout confiance dans l'efficacité des mesures prises par le gouvernement du Canada pour prévenir et enrayer la radicalisation menant à la violence sont les Autochtones (44 %), les personnes en situation de handicap (36 %), les personnes âgées de plus de 60 ans (35 %) et les hommes (34 %).

5. Connaissance des organismes de sécurité nationale

Les Canadiens connaissent principalement la GRC, l'ASFC, le MDN et le SCRS. Les autres organismes veillant à la sécurité nationale sont moins bien connus.

Les Canadiens devaient indiquer dans quelle mesure les organismes veillant à la sécurité nationale leur sont familiers. Le niveau de familiarité avec chaque organisme varie grandement. Plus de la moitié des répondants connaissent bien ou très bien la Gendarmerie royale du Canada (67 %) et l'Agence des services frontaliers du Canada (56 %). Des pourcentages considérables connaissent le ministère de la Défense nationale (48 %), le Service canadien du renseignement de sécurité (33 %), Sécurité publique Canada (26 %) et Affaires mondiales Canada (21 %). Les autres organismes leur sont toutefois beaucoup moins familiers, comme le conseiller à la sécurité nationale et au renseignement (9 %), le Centre de la sécurité des télécommunications (8 %) et le Centre intégré d'évaluation du terrorisme (6 %).

Connaissance des organismes de sécurité nationale

Q8. Dans quelle mesure chacun des organismes suivants veillant à la sécurité nationale au Canada vous est-il familier? Net : Familier (très familier/familier)	Total (N = 2 590)
Gendarmerie royale du Canada (GRC)	67 %
Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)	56 %
Ministère de la Défense nationale/Forces armées canadiennes (MDN/FAC)	48 %
Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)	33 %
Sécurité publique Canada	26 %
Affaires mondiales Canada (AMC)	21 %
Conseiller à la sécurité nationale et au renseignement (CSNR) auprès du premier ministre	9 %
Centre de la sécurité des télécommunications (CST)	8 %
Centre intégré d'évaluation du terrorisme (CIET)	6 %

Le fait de connaître la plupart de ces organismes de sécurité nationale tend à être plus répandu chez les hommes, les personnes âgées de plus de 60 ans, celles qui ont un revenu ou un niveau de scolarité plus élevé, celles qui présentent un handicap ou celles qui s'identifient comme noires ou sud-asiatiques. Le niveau de familiarité avec ces organismes tend aussi à être plus élevé chez les anglophones que chez les francophones.

6. Confiance dans les organismes de sécurité nationale canadiens et leur personnel

Les Canadiens accordent une grande confiance aux organismes de sécurité nationale du Canada lorsqu'il est question de protéger la population contre les menaces et de réagir à celles-ci. Le niveau de confiance est toutefois plus faible pour ce qui est de représenter la population canadienne dans sa diversité et de faire preuve d'impartialité.

Quatre Canadiens sur dix accordent une pleine ou une grande confiance aux organismes de sécurité nationale lorsqu'il est question de protéger la population (39 %) et de réagir convenablement aux menaces (38 %). Un pourcentage élevé de Canadiens ont aussi une grande confiance dans la capacité de ces organismes à repérer efficacement les menaces à la sécurité nationale (34 %), à respecter les droits de la personne (34 %) et à respecter les lois sur la protection de la vie privée dans l'exercice de leurs fonctions (30 %).

Le niveau de confiance est toutefois moins élevé lorsqu'il est question pour les organismes de sécurité nationale du Canada de représenter adéquatement la population canadienne dans sa diversité par l'entremise de leurs cadres supérieurs (25 %) et de faire preuve d'impartialité dans leurs interactions avec des personnes d'origines variées. Il convient de souligner que, même si relativement peu de Canadiens font peu ou aucunement confiance aux organismes de sécurité nationale en ce qui concerne l'un ou l'autre de ces aspects, une minorité importante de répondants ne font que peu ou pas du tout confiance à ces organismes lorsqu'il est question de faire preuve d'impartialité (22 %), de représenter la diversité du Canada (20 %) ou de respecter les lois sur la protection de la vie privée (19 %).

Confiance dans les organismes de sécurité nationale du Canada

Q12. Dans quelle mesure faites-vous confiance aux organismes de sécurité nationale du Canada et à leur personnel en ce qui a trait à chacun des aspects suivants?	Total (N = 2 590)
Protéger la population canadienne contre les menaces à la sécurité nationale	
Net : Confiance	39 %
Une pleine confiance	7 %
Une grande confiance	32 %
Réagir de manière appropriée aux menaces à la sécurité nationale du Canada	
Net : Confiance	38 %
Une pleine confiance	7 %
Une grande confiance	31 %
Repérer efficacement les menaces à la sécurité nationale du Canada	
Net : Confiance	34 %
Une pleine confiance	5 %
Une grande confiance	28 %
Respecter les droits de la personne dans l'exercice de leurs fonctions	
Net : Confiance	34 %
Une pleine confiance	7 %
Une grande confiance	27 %
Faire preuve d'impartialité dans leurs interactions avec des personnes d'origines variées	
Net : Confiance	25 %
Une pleine confiance	6 %
Une grande confiance	19 %
Avoir des cadres supérieurs qui représentent adéquatement la diversité de la population canadienne	
Net : Confiance	25 %
Une pleine confiance	6 %
Une grande confiance	18 %

Certaines différences démographiques dans le niveau de confiance de la population à l'égard des organismes de sécurité nationale méritent aussi d'être mentionnées. Les personnes dont le revenu et le niveau de scolarité sont plus élevés, celles qui s'identifient comme sud-asiatiques ou asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest ainsi que les immigrants arrivés au pays au cours des cinq dernières années accordent une confiance beaucoup plus élevée aux organismes canadiens de sécurité nationale en ce qui a trait à tous les aspects mentionnés.

En revanche, les personnes qui s'identifient comme autochtones font moins confiance aux organismes en ce qui a trait à chacun des aspects. Les personnes qui s'identifient comme noires affichent un niveau de confiance particulièrement faible pour ce qui est de la capacité des organismes de sécurité nationale de faire preuve d'impartialité dans leurs interactions avec des personnes d'origines variées (37 % des membres de ce segment ont peu ou pas du tout confiance) et de représenter la diversité du pays en embauchant des cadres supérieurs issus de la diversité (37 % des membres de ce segment ont peu ou pas du tout confiance).

II. Les préjugés dans le contexte de la sécurité nationale au Canada

1. Préoccupations relatives aux préjugés dans le contexte de la protection de la sécurité nationale

Plus du tiers des Canadiens sont préoccupés par la possibilité que le personnel chargé de la sécurité nationale nourrisse des préjugés envers certains groupes précis, que les mesures de sécurité aillent à l'encontre des droits de la personne ou que les politiques en matière de sécurité nationale ciblent injustement des personnes appartenant à certaines communautés.

Les Canadiens s'inquiètent principalement de la possibilité que le personnel chargé de la sécurité nationale nourrisse des préjugés à l'endroit de certaines communautés (37 %); ils se préoccupent moins des fonds gaspillés en essayant de réduire ces préjugés (21 %).

Préoccupations relatives aux préjugés au sein des organismes de sécurité nationale

Q5. Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par chacun des éléments suivants en lien avec la protection de la sécurité nationale au Canada?	Total (N = 2 590)
Que le personnel des organismes de sécurité nationale nourrisse des préjugés ou des biais à certaines minorités raciales, ethniques, religieuses ou autochtones.	
Net : Préoccupés (très préoccupés/préoccupés)	37 %
Très préoccupés	16 %
Préoccupés	21 %
Que les mesures de protection de la sécurité nationale prises par le Canada incluent de la surveillance allant à l'encontre des droits de la personne et du droit à la vie privée.	
Net : Préoccupés (très préoccupés/préoccupés)	34 %
Très préoccupés	14 %
Préoccupés	20 %
Que les procédures et politiques canadiennes en matière de sécurité nationale ciblent injustement des personnes appartenant à certaines minorités raciales, ethniques, religieuses ou autochtones.	
Net : Préoccupés (très préoccupés/préoccupés)	33 %
Très préoccupés	13 %
Préoccupés	20 %
Que trop d'efforts et d'argent soient gaspillés en essayant de réduire des préjugés et des biais au sein des organismes de sécurité nationale.	
Net : Préoccupés (très préoccupés/préoccupés)	21 %
Très préoccupés	8 %
Préoccupés	13 %

On observe une nette différence dans la façon dont les Canadiens se préoccupent de la plupart de ces enjeux au sein des divers groupes d'âge. Les répondants âgés de 18 à 29 ans expriment systématiquement des niveaux de préoccupation plus élevés que ceux âgés de plus de 45 ans. Fait toutefois exception la question de savoir si trop d'efforts et d'argent sont consacrés à la réduction des préjugés, qui préoccupe peu les 18 à 29 ans.

Les réactions à cette série de questions varient aussi considérablement en fonction de la race. Les personnes qui s'identifient comme blanches ont tendance à moins se préoccuper de ces enjeux, à l'exception de la question des efforts et de l'argent consacrés à la réduction des préjugés. En revanche, les personnes qui disent appartenir à un autre groupe ethnique sont systématiquement plus préoccupées par la plupart de ces enjeux. Il convient de souligner que plus de la moitié des répondants qui s'identifient comme noirs (58 %) ou asiatiques de l'Est ou du Sud-Est (53 %) craignent que le personnel chargé de la sécurité nationale nourrisse des préjugés. Plus de la moitié des répondants qui s'identifient comme noirs s'inquiètent de la possibilité que les politiques de sécurité nationale ciblent injustement certaines communautés (54 %).

Les personnes qui tendent le plus à craindre que le personnel des organismes de sécurité nationale nourrisse des préjugés comprennent les femmes (40 %), les personnes en situation de handicap (48 %), les personnes qui gagnent un revenu inférieur à 40 000 \$ (42 %) ou de 40 000 \$ à 60 000 \$ (40 %), ceux qui ne parlent ni l'anglais ni le français à la maison (40 %) et ceux qui travaillent dans le domaine de l'application de la loi (39 %).

Les segments de la population suivants sont quant à eux plus susceptibles que les autres de craindre que trop d'efforts et d'argent soient consacrés à la réduction des préjugés au sein des organismes de sécurité nationale : les Albertains (26 %), les Québécois (25 %), les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est et les Autochtones (24 % pour les deux groupes), les personnes en situation de handicap (25 %) et ceux qui travaillent dans le domaine de l'application de la loi (31 %).

2. Incidence des préjugés au sein du personnel chargé de la sécurité nationale

Quatre Canadiens sur dix craignent que le personnel des organismes de sécurité nationale commette des erreurs en raison de présomptions quant aux menaces relatives que représentent des personnes d'une certaine origine ethnique ou nationalité.

Environ quatre Canadiens sur dix s'inquiètent de la possibilité que le personnel des organismes de sécurité nationale laisse passer ou exagère d'éventuels risques à la sécurité parce qu'il fait des présomptions concernant les origines ethniques les plus susceptibles de représenter une menace (41 %) ou qu'il se fie à des stéréotypes liés à la nationalité ou au pays d'origine de certaines personnes (37 %). Un peu moins de trois personnes sur dix craignent une telle éventualité en raison de présomptions quant au sexe ou aux groupes d'âge des personnes les plus susceptibles de représenter une menace (28 %).

Préoccupations quant à la possibilité que le personnel chargé de la sécurité nationale fasse des présomptions

Q6. Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par la possibilité que le personnel des organismes de sécurité nationale du Canada laisse passer ou exagère, consciemment ou inconsciemment, des menaces pour les raisons suivantes?	Total (N = 2 590)
Parce qu'il fait des présomptions ou se fie à des stéréotypes quant à l'origine ethnique des personnes les plus susceptibles de représenter une menace	
NET : Préoccupés	41 %
Très préoccupés	
Préoccupés	
Parce qu'il fait des présomptions ou se fie à des stéréotypes quant à la nationalité ou au pays d'origine des personnes les plus susceptibles de représenter une menace	
NET : Préoccupés	37 %
Très préoccupés	
Préoccupés	
Parce qu'il fait des présomptions ou se fie à des stéréotypes quant au sexe des personnes les plus susceptibles de représenter une menace	
NET : Préoccupés	28 %
Très préoccupés	
Préoccupés	
Parce qu'il fait des présomptions ou se fie à des stéréotypes quant au groupe d'âge auquel appartiennent les personnes les plus susceptibles de représenter une menace	
NET : Préoccupés	28 %
Très préoccupés	
Préoccupés	

Les Canadiens âgés de 18 à 29 ans, les femmes, les personnes en situation de handicap, les personnes qui s'identifient comme autochtones ou racisées et les personnes nées à l'étranger sont plus susceptibles de craindre que le personnel des organismes de sécurité nationale laisse passer ou exagère des menaces en raison de chacun des préjugés mentionnés.

3. Perception des préjugés comme étant problématiques au sein du personnel chargé de la sécurité nationale

Deux Canadiens sur dix estiment que les préjugés et les stéréotypes entretenus par le personnel des organismes canadiens de sécurité nationale constituent un grave problème, et quatre sur dix jugent qu'il s'agit d'un problème assez présent.

Deux Canadiens sur dix sont d'avis que les préjugés qu'entretient le personnel des organismes de sécurité nationale envers différents groupes de notre société constituent un grave ou un très grave problème (21 %), tandis que quatre personnes sur dix estiment qu'il s'agit d'un problème assez présent (39 %). Trois personnes sur dix jugent quant à elles qu'il s'agit seulement d'un problème mineur, ou que ce n'est pas du tout un problème.

Problème des préjugés au sein du personnel des organismes de sécurité nationale

Q13. Dans quelle mesure estimez-vous que ce soit un problème que le personnel des organismes de sécurité nationale du Canada ait des biais ou des stéréotypes envers différents groupes de notre société? Êtes-vous d'avis qu'il s'agit...?	Total (N = 2 590)
D'un problème très grave	7 %
D'un problème assez grave	14 %
D'un problème assez présent	39 %
Seulement d'un problème mineur	23 %
Ce n'est pas un problème	6 %

Les Canadiens âgés de 18 à 29 ans (30 %), ceux qui présentent un handicap (27 %) et ceux qui s'identifient comme des Autochtones ou des personnes racisées sont plus susceptibles de percevoir comme un problème grave ou très grave les préjugés et les stéréotypes entretenus par le personnel des organismes de sécurité. La tendance à percevoir ces préjugés comme un problème grave est particulièrement répandue chez les personnes qui s'identifient comme noires (41 %).

4. Importance de la diversité au sein des organismes de sécurité nationale

La majorité des Canadiens estiment qu'il est au moins assez important que les organismes de sécurité nationale embauchent des personnes issues de la diversité.

Plus de six Canadiens sur dix trouvent qu'il est important pour les organismes de sécurité nationale d'embaucher des personnes issues de la diversité (65 %), tandis que deux personnes sur dix jugent cela assez important (21 %). Seuls 10 % des répondants estiment que ce n'est pas très important, voire pas du tout.

Importance de la diversité au sein du personnel des organismes de sécurité nationale

Q17. Dans quelle mesure estimez-vous important que les organismes de sécurité nationale du Canada embauchent des personnes ayant des caractéristiques personnelles variées (âge, race, religion, genre, etc.)? Est-ce...?	Total (N = 2 590)
Très important	36 %
Important	29 %
Assez important	21 %
Pas très important	6 %
Pas du tout important	4 %

Dans toutes les régions et tous les groupes démographiques, la majorité des répondants estiment qu'il est important que les organismes de sécurité nationale du Canada embauchent des personnes issues de la diversité. Cette opinion est tout particulièrement répandue chez les résidents des provinces de l'Atlantique (71 %), les personnes âgées de 18 à 29 ans (68 %), les femmes (70 %), les personnes en situation de handicap (69 %), les titulaires d'un diplôme d'études supérieures (72 %), les personnes nées à l'étranger (71 %) et les personnes qui s'identifient comme noires (82 %), sud-asiatiques (74 %), asiatiques de l'Est ou du Sud-Est (70 %) ou asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest (71 %).

III. Formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité

1. Le personnel chargé de la sécurité nationale suit-il actuellement une formation sur la sensibilisation aux préjugés ?

La plupart des Canadiens supposent que le personnel des organismes de sécurité nationale suit une formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité.

Près de sept Canadiens sur dix croient que le personnel des organismes de sécurité nationale du Canada suit certainement ou probablement une formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité avant d'interagir avec des personnes appartenant à différents milieux et à différentes communautés. Seules deux personnes sur dix ne croient pas que le personnel suit une telle formation (17 %), et 16 % des répondants n'ont pas pu se prononcer sur la question.

Opinions quant à la formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité suivie actuellement par le personnel chargé de la sécurité nationale

Q14. À l'heure actuelle, croyez-vous que le personnel des organismes de sécurité nationale du Canada suit une formation quelconque sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité avant d'interagir avec des personnes appartenant à différents milieux et à différentes communautés?	Total (N = 2 590)
NET : Oui	67 %
Oui, certainement	17 %
Oui, probablement	50 %
NET : Non	17 %
Non, probablement pas	15 %
Non, certainement pas	2 %
Je ne sais pas	16 %

Les réponses à cette question sont très semblables dans l'ensemble des groupes démographiques et régionaux.

2. Importance de la formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité

Une vaste majorité des Canadiens estiment important que le personnel des organismes de sécurité nationale du Canada suive une formation sur la sensibilisation aux préjugés.

Plus de sept Canadiens sur dix trouvent qu'il est important que le personnel des organismes de sécurité nationale du Canada suive une formation contre les préjugés (75 %), tandis que 15 % des répondants trouvent une telle formation assez importante. Seuls 6 % des répondants estiment que la formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité n'est pas très importante, voire pas du tout.

Importance d'une formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité à l'intention du personnel chargé de la sécurité nationale

Q15. Dans quelle mesure est-ce important pour vous que le personnel des organismes de sécurité nationale du Canada suive une formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité avant d'interagir avec des personnes appartenant à différentes communautés? Est-ce...?	Total (N = 2 590)
Très important	51 %
Important	24 %
Assez important	15 %
Pas très important	4 %
Pas du tout important	2 %

Un pourcentage très élevé de répondants au sein de tous les groupes démographiques estiment important que le personnel des organismes de sécurité nationale suive une formation de sensibilisation aux préjugés. Cette opinion est tout particulièrement répandue chez les personnes âgées de plus de 60 ans (81 %), les femmes (78 %), les personnes qui s'identifient comme noires (83 %) ou asiatiques de l'Est ou du Sud-Est (79 %), les personnes nées à l'étranger (80 %), les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan (79 %) et les personnes sans emploi (79 %).

3. Confiance dans l'efficacité de la formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité au sein des organismes de sécurité nationale

La majorité des Canadiens se disent au moins plutôt convaincus que la formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité réussira à atténuer l'incidence des préjugés sur le travail des organismes de sécurité nationale.

Un peu moins de quatre Canadiens sur dix (36 %) sont convaincus ou très convaincus que la formation sur la diversité réussira à atténuer l'incidence des préjugés sur le travail des organismes de sécurité nationale, tandis que 39 % des répondants en sont plutôt convaincus. Seuls 17 % des répondants n'ont pas tellement ou pas du tout confiance dans l'efficacité d'une telle formation.

Confiance dans la formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité pour le personnel

Q16. Dans quelle mesure avez-vous confiance qu'une telle formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité dissipera les préjugés au sein des organismes de sécurité nationale? Avez-vous...?	Total (N = 2 590)
Très confiance	10 %
Confiance	26 %
Assez confiance	39 %
Pas tellement confiance	14 %
Pas du tout confiance	3 %

Les 60 ans et plus (42 %), les nouveaux immigrants arrivés au Canada au cours des cinq dernières années (47 %) et les personnes qui s'identifient comme noires (43 %), sud-asiatiques (51 %) ou asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest (41 %) sont les plus convaincus que la formation contre les préjugés réussira à atténuer l'incidence des préjugés. Le niveau de confiance tend à diminuer chez les 18 à 29 ans (30 %) et les Autochtones (31 %).

Les Canadiens les plus susceptibles d'indiquer n'avoir pas tellement ou pas du tout confiance dans l'efficacité de la formation contre les préjugés sont les Autochtones (31 %), les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan (24 %), les 18 à 29 ans (21 %), les 30 à 44 ans (20 %) et les personnes travaillant dans le domaine de l'application de la loi (21 %).

IV. Interactions avec des organismes de sécurité nationale

1. Interactions déclarées avec des organismes de sécurité nationale

Un peu plus de deux Canadiens sur dix disent avoir déjà eu des interactions liées à la sécurité nationale. Ces interactions ont le plus souvent eu lieu avec l'ASFC ou la GRC.

Plus de deux Canadiens sur dix disent avoir déjà eu des interactions liées à la sécurité nationale avec un organisme canadien de sécurité nationale (23 %). De telles interactions étaient le plus souvent avec l'Agence des services frontaliers du Canada (17 %) et la Gendarmerie royale du Canada (9 %). Seules quelques personnes disent avoir déjà eu une interaction avec d'autres organismes, comme le Service canadien du renseignement de sécurité (3 %), le Centre de la sécurité des télécommunications (1 %) ou le Centre intégré d'évaluation du terrorisme (1 %).

Interactions avec des organismes de sécurité nationale

Q9. Avez-vous déjà eu des interactions liées à la sécurité nationale avec l'un des organismes de sécurité nationale au Canada? Si oui, lequel?	Total (N = 2 590)
Oui, cela m'est arrivé	23 %
Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)	17 %
Gendarmerie royale du Canada (GRC)	9 %
Ministère de la Défense nationale (MDN)	3 %
Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)	3 %
Tous les autres	Moins de 3 %
Non, jamais	75 %
Préfèrent ne pas répondre	2 %

Sont plus susceptibles d'avoir déjà interagi avec des organismes de sécurité nationale les personnes âgées de 18 à 29 ans (30 %), les personnes en situation de handicap (31 %), les Autochtones (29 %) et les immigrants arrivés au pays au cours des cinq dernières années (36 %). Ceux-ci indiquent le plus souvent avoir communiqué avec l'ASFC.

Les Québécois (21 %), les personnes âgées de plus de 60 ans (19 %) et les Asiatiques de l'Est et du Sud-Est (18 %) sont quant à eux les moins susceptibles d'avoir déjà eu des interactions avec des organismes de sécurité nationale. Il convient aussi de souligner que seuls 13 % des francophones ont déjà été en contact avec un organisme de sécurité nationale, comparativement à 27 % des anglophones.

2. Évaluation des interactions avec les organismes de sécurité nationale

La majorité des personnes ayant déjà interagi avec un agent de la sécurité nationale disent que leur interaction était positive.

Un peu plus de six Canadiens sur dix (63 %) qualifient de plutôt ou de très positive leur dernière interaction avec un agent de la sécurité nationale, tandis que 26 % disent avoir eu une expérience neutre. Seuls 9 % des répondants indiquent que leur interaction a été négative.

Évaluation des interactions avec un agent de la sécurité nationale

Q10. Comment évalueriez-vous la dernière interaction que vous avez eue avec l'un des organismes de sécurité nationale au Canada? Était-elle...?	Total (N = 600) <i>Répondants qui ont eu une interaction avec un organisme de sécurité nationale</i>
Très positive	36 %
Plutôt positive	27 %
Neutre	26 %
Plutôt négative	6 %
Très négative	3 %

Les immigrants arrivés au pays au cours des cinq dernières années sont plus susceptibles d'affirmer avoir vécu une expérience positive (84 %). Les 18 à 29 ans sont quant à eux les moins susceptibles de qualifier leur interaction de positive (46 %).

3. Traitement reçu lors des interactions avec un organisme de sécurité nationale

Des personnes ayant déjà interagi avec un organisme de sécurité nationale, 8 % ont l'impression d'avoir été traitées différemment ou d'avoir subi de la discrimination en raison de leurs caractéristiques personnelles.

La vaste majorité (92 %) des personnes ayant déjà interagi avec un organisme de sécurité nationale n'ont pas eu l'impression d'avoir été traitées différemment ou d'avoir subi de la discrimination en raison de leurs caractéristiques personnelles. Les 8 % restants estiment avoir fait l'objet de discrimination.

Traitement reçu lors des interactions avec un agent de la sécurité nationale

Q11. La dernière fois que vous avez interagi avec cet organisme de sécurité nationale, avez-vous eu le sentiment d'avoir fait l'objet d'un traitement différent ou d'avoir subi de la discrimination en raison de vos caractéristiques personnelles?	Total (N = 600) <i>Répondants qui ont eu une interaction avec un organisme de sécurité nationale</i>
Oui	8 %
Non	92 %

Les personnes qui s'identifient comme blanches (5 %) sont beaucoup moins nombreuses à indiquer avoir eu l'impression d'avoir été traitées différemment ou d'avoir subi de la discrimination que les membres des autres groupes ethniques : les Noirs (24 %), les Asiatiques du Sud (15 %), les Asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest (14 %), les Autochtones (15 %) et les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est (11 %).

Le sous-échantillon de répondants affirmant avoir été traités différemment ou avoir subi de la discrimination est petit (8 %), mais les personnes ayant vécu une telle expérience ont tendance à invoquer comme raison leur origine ethnique (2 %) ou d'autres motifs non indiqués (3 %).

V. Les services de police et l'application de la loi

1. Évaluation des services de police locaux

La plupart des Canadiens estiment que leur service de police local fait du bon travail pour ce qui est de protéger leur communauté.

Plus de six Canadiens sur dix (65 %) sont d'avis que leur service de police local fait du bon ou de l'excellent travail pour ce qui est de protéger leur communauté. Un peu moins de la moitié des répondants considèrent qu'il en est de même pour ce qui est de traiter les gens de manière impartiale, sans égard à leur identité de genre ou à leur orientation sexuelle (48 %), de ne recourir à la force qu'en cas de nécessité (48 %) et de se montrer respectueux envers les personnes de cultures différentes (47 %).

Environ quatre personnes sur dix jugent que leur service de police local fait du bon ou de l'excellent travail pour ce qui est de traiter les gens de différentes origines ethniques de la même façon (42 %) ou de représenter les membres de la communauté en embauchant suffisamment de policiers aux origines variées (40 %).

Qualité des services de police locaux

Q18. Comment évalueriez-vous la qualité du service fourni par votre service de police local en ce qui a trait à chacun des aspects suivants?	Total (N = 2 590)
Protéger les gens de votre localité	
Net : Opinion positive	65 %
Excellent	21 %
Bon	44 %
Traiter les gens de manière égale, sans égard à leur identité de genre ou à leur orientation sexuelle	
Net : Opinion positive	48 %
Excellent	12 %
Bon	35 %
Ne recourir à la force qu'en cas d'extrême nécessité	
Net : Opinion positive	48 %
Excellent	15 %
Bon	34 %
Se montrer respectueux envers les personnes de cultures différentes	
Net : Opinion positive	47 %
Excellent	12 %
Bon	35 %
Traiter les gens de manière égale, sans égard à leur race ou à leurs origines ethniques	
Net : Opinion positive	42 %
Excellent	11 %
Bon	31 %
S'assurer d'être représentatif de la collectivité en embauchant suffisamment d'agent(e)s appartenant à certaines minorités raciales, ethniques, religieuses ou autochtones	
Net : Opinion positive	40 %
Excellent	10 %
Bon	30 %

Les personnes âgées de 60 ans et plus, les francophones et les immigrants arrivés au pays au cours des cinq dernières années tendent à avoir une meilleure opinion de leur service de police local sur tous les aspects mentionnés. Les opinions sur tous les aspects sont moins favorables chez les personnes âgées de 18 à 29 ans, les titulaires d'un diplôme d'études supérieures, les personnes en situation de handicap et les personnes qui s'identifient comme noires ou autochtones. Les hommes et les femmes ont des opinions semblables sur la plupart de ces aspects.

Il convient de souligner que, bien que 19 % de la population qualifie de « mauvais » ou de « très mauvais » le travail de leur service de police local pour ce qui est de traiter les personnes de façon égale, sans égard à leur origine ethnique, une telle opinion négative est beaucoup plus répandue chez les personnes qui s'identifient comme noires (41 %) ou autochtones (34 %). De la même façon, 18 % de la population qualifie de « mauvais » ou de « très mauvais » le travail de leur service de police local pour ce qui est de représenter leur communauté en embauchant des policiers issus de la diversité, mais cette opinion est beaucoup plus répandue chez les personnes qui s'identifient comme noires (39 %) ou autochtones (31 %).

2. Modèle privilégié pour le financement des services de police

Les Canadiens sont divisés entre ceux qui voudraient que le budget de la police soit augmenté, maintenu au même niveau ou réduit.

Les préférences des Canadiens sont partagées en matière de modèle de financement des services de police. Trois personnes sur dix (29 %) estiment que les services de police devraient être financés davantage, trois personnes sur dix (28 %) préféreraient que leur budget et leur personnel soient réduits et que les fonds soient réaffectés aux services sociaux, et un peu moins de trois personnes sur dix (27 %) sont d'avis que le budget et le personnel des services de police devraient être maintenus tels quels. Très peu de gens (2 %) croient qu'il faudrait éliminer complètement les services de police pour les remplacer par des services sociaux.

Modèle privilégié pour le financement des services de police

Q19. En ce qui concerne le rôle et le financement des services de police, quelle mesure, parmi les suivantes, choisiriez-vous?	Total (N = 2 590)
Augmenter les budgets des services de police et embaucher plus d'agent(e)s afin que ceux-ci soient plus à même d'exercer leurs responsabilités actuelles	29 %
Maintenir les budgets et le personnel des services de police et les laisser continuer à faire leur travail tel quel pour protéger la population	27 %
Réduire les budgets et le nombre d'agent(e)s des services de police pour rediriger les fonds vers les services sociaux	28 %
Éliminer complètement les services de police pour les remplacer par des services sociaux	2 %
Autre	6 %
Je ne sais pas	9 %

Sont plus susceptibles de souhaiter l'augmentation du budget de la police les résidents de la Colombie-Britannique (40 %) ou de l'Alberta (39 %), les personnes âgées de 60 ans et plus (37 %) et les personnes ayant poursuivi des études secondaires ou moins (38 %).

Parmi ceux qui souhaitent voir le budget de la police réduit ou éliminé, notons les Ontariens (37 %), les 18 à 29 ans (47 %), les personnes ayant poursuivi des études universitaires (36 %) et les personnes qui s'identifient comme noires (46 %).

3. Préjugés perçus comme problématiques au sein des services de police

Une vaste majorité des Canadiens estiment que les préjugés au sein des services de police et des organisations chargées de l'application de la loi sont au moins plutôt problématiques.

Près de trois personnes sur dix (28 %) sont d'avis que les préjugés au sein des services de police et des organismes d'application de la loi constituent un problème grave (18 %) ou très grave (10 %). Quatre autres répondants sur dix (42 %) considèrent que les préjugés sont un problème assez présent. Seuls 22 % des répondants estiment que les préjugés ne sont qu'un problème mineur (18 %) ou qu'ils ne sont pas du tout problématiques (4 %).

Importance perçue des préjugés au sein des services de police

Q20. Récemment, on a assisté à des discussions sur les conséquences des biais et des préjugés exprimés par les services de police et les organismes chargés de l'application de la loi au Canada. À votre avis, dans quelle mesure ce phénomène représente-t-il un problème pour le pays? Est-ce...?	Total (N = 2 590)
Un problème très grave	10 %
Un problème assez grave	18 %
Un problème assez présent	42 %
Un problème mineur	18 %
Aucunement un problème	4 %

Sont plus susceptibles de considérer les préjugés comme un problème très grave ou assez grave les Ontariens (31 %), les 18 à 29 ans (38 %), les 30 à 44 ans (34 %), les femmes (33 %), les personnes en situation de handicap (39 %) et les titulaires d'un diplôme d'études supérieures (34 %). Le fait de percevoir les préjugés au sein de la police comme étant problématiques est également beaucoup plus répandu chez les personnes d'origine sud-asiatique (35 %), les Autochtones et, surtout, les Noirs (57 %).

Ceux qui sont les plus susceptibles de considérer les préjugés comme un problème mineur ou de dire qu'il ne s'agit pas du tout d'un problème sont les personnes dont le revenu est supérieur à 80 000 \$ (28 %), les hommes (28 %), les immigrants arrivés au pays au cours des cinq dernières années (28 %) et les personnes qui travaillent dans le domaine de l'application de la loi (36 %).

4. Interactions déclarées avec les services de police

Trois Canadiens sur dix ont eu une interaction avec la police au cours des cinq dernières années.

Sept Canadiens sur dix (69 %) n'ont pas interagi personnellement avec la police au Canada au cours des cinq dernières années. En revanche, trois personnes sur dix (29 %) ont eu des contacts ou des interactions.

Interactions personnelles avec la police

Q21. Avez-vous eu des interactions personnelles ou des contacts avec les services de police du Canada au cours des cinq dernières années?	Total (N = 2 590)
Oui	29 %
Non	69 %

Sont plus susceptibles d'avoir eu une quelconque interaction avec la police au cours des cinq dernières années les personnes en situation de handicap (39 %), les personnes âgées de 18 à 29 ans (39 %), ceux dont le revenu du ménage est supérieur à 80 000 \$ (36 %), les hommes (33 %), les Albertains (39 %) et les personnes qui s'identifient comme autochtones (45 %), noires (42 %) ou asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest (36 %).

Les Asiatiques de l'Est et du Sud-Est (18 %), les personnes âgées de plus de 60 ans (19 %), les francophones (19 %) et les Québécois (21 %) sont quant à eux moins susceptibles d'indiquer avoir eu de telles interactions.

5. Évaluation des interactions avec la police

La plupart des Canadiens qualifient de positive leur interaction avec la police. Une minorité importante a toutefois vécu une expérience négative et estime avoir été traitée différemment en raison de ses caractéristiques personnelles.

Chez ceux ayant eu des interactions avec la police, plus de six personnes sur dix (63 %) affirment que leur expérience a été au moins plutôt positive; 19 % décrivent leur expérience comme étant neutre, et 17 % la considèrent comme négative.

Évaluation des interactions avec la police

Q22. Comment évalueriez-vous cette interaction que vous avez eue avec les services de police? Était-elle...?	Total (N = 755) Répondants qui ont eu des interactions avec la police au cours des cinq dernières années
Très positive	42 %
Plutôt positive	21 %
Neutre	19 %
Plutôt négative	10 %
Très négative	7 %

Parmi ceux qui sont les plus susceptibles de qualifier leur interaction avec la police de négative, notons les personnes qui s'identifient comme noires (41 %), les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan (31 %), les personnes en situation de handicap (27 %) et les personnes à faible revenu (26 %).

Discrimination perçue lors des interactions avec la police

Q23. Lorsque vous avez eu un contact avec les services de police du Canada, avez-vous eu le sentiment d'avoir fait l'objet d'un traitement différent ou d'avoir subi de la discrimination en raison de vos caractéristiques personnelles?	Total (N = 755) Répondants qui ont eu des interactions avec la police au cours des cinq dernières années
Autre (VEUILLEZ PRÉCISER)	14 %
En raison de la race, de l'origine ethnique, de la couleur de la peau, de la religion ou de l'accent	6 %
En raison du genre	3 %
Répondants traités de façon irrespectueuse/comme des criminels	2 %
Non	86 %

Des personnes ayant interagi avec les services de police, 14 % ont l'impression d'avoir été traitées différemment ou d'avoir subi de la discrimination en raison de leurs caractéristiques personnelles. Parmi celles-ci se trouvent principalement les personnes qui s'identifient comme noires (43 %), asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest (25 %) ou autochtones (26 %), les personnes en situation de handicap (26 %), les personnes à faible revenu (25 %) et les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan (25 %).

Les personnes ayant l'impression d'avoir été traitées différemment ou d'avoir subi de la discrimination tendent à indiquer que ce traitement était fondé sur leur genre, leur race ou leur origine ethnique.

Les 60 ans et plus (3 %), ceux qui s'identifient comme asiatiques de l'Est ou du Sud-Est (6 %) ou comme blancs (9 %) et les immigrants arrivés au Canada au cours des cinq dernières années (6 %) sont quant à eux les moins susceptibles d'avoir l'impression d'avoir été traités différemment ou subi de la discrimination.

6. Confiance dans l'efficacité de la formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité au sein des services de police

La majorité des Canadiens se disent au moins plutôt convaincus que la formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité réussira à atténuer l'incidence des préjugés sur le travail des policiers.

Plus de trois Canadiens sur dix (34 %) sont convaincus ou très convaincus que la formation sur la diversité réussira à atténuer l'incidence des préjugés sur le travail des policiers, tandis que 39 % des répondants en sont plutôt convaincus. Deux personnes sur dix (19 %) n'ont pas tellement ou pas du tout confiance dans l'efficacité d'une telle formation.

Confiance dans la formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité pour le personnel

Q24. Dans quelle mesure avez-vous confiance que la formation sur la sensibilisation aux préjugés et sur la diversité atténuera les conséquences des biais et des préjugés des services de police canadiens? Êtes-vous...?	Total (N = 2 590)
Très confiance	9 %
Confiance	25 %
Assez confiance	39 %
Pas tellement confiance	16 %
Pas du tout confiance	4 %

Les nouveaux immigrants arrivés au Canada au cours des cinq dernières années (52 %) et les personnes qui s'identifient comme sud-asiatiques (53 %) sont les plus convaincus que la formation contre les préjugés réussira à atténuer l'incidence des préjugés. Le niveau de confiance tend à diminuer chez les 18 à 29 ans (28 %), les personnes qui s'identifient comme noires (28 %) ou autochtones (24 %) et ceux qui travaillent dans le domaine de l'application de la loi (29 %).

7. Priorités pour accroître l'imputabilité des services de police

Plus du tiers des Canadiens sont d'avis que le port obligatoire d'une caméra corporelle devrait être une priorité absolue afin de réduire les préjugés au sein des forces de police locales.

Un peu moins de quatre Canadiens sur dix (37 %) estiment qu'il devrait être prioritaire de rendre obligatoire le port d'une caméra corporelle par les policiers afin de réduire les préjugés et d'accroître leur imputabilité. Un plus petit pourcentage de répondants trouveraient plus important d'obliger les services de police à rendre des comptes à un organisme civil indépendant (18 %), de changer la culture policière à l'aide de formations sur la diversité et contre les préjugés (17 %) ou de favoriser la diversité par l'embauche d'un plus grand nombre de policiers issus de communautés variées (15 %).

Classement des priorités pour les services de police locaux

Q25. Voici une liste de politiques que bon nombre de services de police du pays envisagent d'adopter afin de réduire les biais et préjugés de leur personnel et d'augmenter leur imputabilité. À votre avis, lesquelles devraient être adoptées par le service de police de votre localité en premier et en deuxième?	Priorité absolue (N = 2 590)	2^e rang (N = 2 253)
Rendre obligatoire le port de caméras corporelles pour les agent(e)s de police	37 %	23 %
Rendre les services de police plus imputables, en les obligeant à rendre des comptes à un organisme civil indépendant	18 %	24 %
Changer la culture policière à l'aide d'une formation contre les préjugés et la sensibilisation à la diversité	17 %	25 %
Favoriser la diversité au sein des services de police par l'embauche d'un plus grand nombre d'agent(e)s ayant des caractéristiques personnelles variées (genre, race, religion, statut autochtone, etc.)	15 %	22 %

Le port de la caméra corporelle est le plus souvent considéré comme une priorité par les francophones (47 %), les Québécois (45 %), les personnes âgées de 60 ans ou plus (42 %), ceux ayant poursuivi des études secondaires ou moins (43 %), ceux qui s'identifient comme blancs (40 %) et ceux qui sont nés au Canada (39 %).

La diversité au sein des services de police est beaucoup moins susceptible d'être choisie par les personnes blanches (13 %) ou nées au Canada (13 %) que par celles qui s'identifient comme appartenant à un autre groupe ethnique : les Noirs (25 %), les Asiatiques du Sud (24 %), les Asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest (24 %), les Autochtones (21 %), les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est (20 %) et les personnes qui ne sont pas nées au Canada (22 %).

Annexe A : Méthodologie

La recherche consistait en un sondage quantitatif en ligne de 12 minutes mené auprès de 2 590 Canadiens âgés de 18 ans et plus. Le sondage a été mené du 5 au 25 février 2021. Les répondants au sondage ont été sélectionnés à partir d'une liste de membres inscrits à un panel en ligne. Puisque les échantillons utilisés dans les enquêtes par panel en ligne sont basés sur le libre choix et non sur un échantillon probabiliste aléatoire, aucune estimation formelle de l'erreur d'échantillonnage ne peut être calculée. Bien que les panels à participation volontaire ne soient pas des échantillons probabilistes tirés au hasard, les sondages en ligne peuvent être utilisés auprès de la population générale, pour autant qu'ils soient conçus adéquatement et qu'ils fassent appel à un panel bien géré comptant un grand nombre de personnes.

Les répondants au sondage en ligne ont été sélectionnés à partir du panel de Delvinia *Qu'en pensez-vous* et de son pendant anglophone *Asking Canadians*, qui ont permis de générer un échantillon de grande taille représentatif de tous les groupes d'intérêt. Puisque les échantillons utilisés dans les enquêtes par panel en ligne sont basés sur le libre choix et non sur un échantillon probabiliste aléatoire, aucune estimation formelle de l'erreur d'échantillonnage ne peut être calculée. Bien que les panels à participation volontaire ne soient pas des échantillons probabilistes tirés au hasard, les sondages en ligne peuvent être utilisés auprès de la population générale, pour autant qu'ils soient conçus adéquatement et qu'ils fassent appel à un panel bien géré comptant un grand nombre de personnes.

Les segments ciblés pour le sondage étaient les suivants :

- Population générale du Canada
- Autochtones (membre des Premières Nations, Métis, Inuit, etc.)
- Personnes racisées, y compris les membres des communautés suivantes :
 - Noirs (Africains, Afro-Antillais, Afro-Canadiens, etc.)
 - Asiatiques du Sud (Indiens, Pakistanais, Bangladais, Sri Lankais et Indo-Caribéens)
 - Asiatiques de l'Est et du Sud-Est (Chinois, Coréens, Japonais, Philippins, Vietnamiens, etc.)
 - Asiatiques du Moyen-Orient ou de l'Ouest (Arabes, Nord-Africains, Iraniens, Afghans, Turcs, etc.)
- Nouveaux immigrants (arrivés au Canada au cours des cinq dernières années)
- Personnes en situation de handicap
- Canadiens à faible revenu (revenu personnel annuel de moins de 30 000 \$ pour les personnes célibataires ou revenu du ménage inférieur à 40 000 \$ pour les membres d'un ménage composé de plus d'une personne)

Conception et pondération de l'échantillon

La méthode d'échantillonnage pour ce sondage a été conçue de façon à inclure des suréchantillons et ainsi s'assurer d'obtenir au moins 200 sondages dans chacun des huit sous-segments de la population canadienne indiqués ci-dessus.

Environics a fixé des quotas selon l'âge, le sexe, la région et les sous-groupes ciblés, et les données ont été pondérées de façon à ce que l'échantillon soit représentatif de ces populations en fonction des plus récentes données de recensement disponibles. La répartition suivante a été obtenue pour le sondage (à noter que certains répondants auraient pu appartenir simultanément à plus d'un groupe cible) :

Population générale, avec les suréchantillons		
Groupe cible	Échantillon réel non pondéré	Échantillon réel pondéré*
Noirs	218	94
Asiatiques du Sud	233	150
Asiatiques de l'Est et du Sud-Est	270	165
Asiatiques du Moyen-Orient et de l'Ouest	221	153
Personnes en situation de handicap	286	298
Canadiens autochtones	203	128
Immigrants arrivés au cours des 5 dernières années	208	88
Canadiens à faible revenu	323	297
Nombre total de répondants	2 590	2 590
<i>Canada atlantique</i>	187	171
<i>Québec</i>	601	601
<i>Ontario</i>	1029	992
<i>Manitoba/Saskatchewan</i>	182	176
<i>Alberta</i>	264	300
<i>C.-B.</i>	327	350

* Les résultats sont pondérés par région, sexe, âge et groupe cible conformément aux données de recensement de 2016.

Conception du questionnaire

Sécurité publique Canada a fourni à Environics un aperçu des sujets à aborder dans le cadre du sondage. Environics a ensuite collaboré avec Sécurité publique Canada à l'élaboration d'un questionnaire de façon à ce que celui-ci réponde aux objectifs de la recherche. Environics a aussi réalisé dix entrevues cognitives auprès de Canadiens, durant lesquelles ceux-ci devaient passer en revue le questionnaire préliminaire et fournir leurs commentaires sur la formulation des questions. Une fois le questionnaire en anglais approuvé, Environics a fait appel à des traducteurs professionnels pour le traduire en français.

Les analystes de données d'Environics ont programmé les questionnaires avant de soumettre ceux-ci à des tests approfondis afin d'assurer l'exactitude de l'organisation et de la collecte des données. Cette validation a permis de garantir que le processus de saisie des données était conforme à la logique de base des sondages. Le système de collecte de données a pris en charge les invitations, les quotas et les réponses aux questionnaires (l'enchaînement des questions et les intervalles valides).

Le questionnaire final de l'étude se trouve à l'annexe B.

Travail sur le terrain

Le sondage a été effectué par Environics dans un environnement de sondage Web sécurisé doté de toutes les fonctions requises. Les entrevues, d'une durée médiane de 12 minutes, ont été menées du 5 au 25 février 2021.

Tous les répondants ont eu la possibilité de répondre au sondage dans la langue officielle de leur choix. L'ensemble du travail de recherche a été effectué en conformité avec les Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada — Sondages en ligne et les normes reconnues par le secteur, de même qu'avec les lois fédérales applicables (*Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, ou LPRPDE).

Les données tirées du sondage ont été pondérées afin d'assurer que l'échantillon était le plus représentatif possible de cette population en fonction des plus récentes informations de recensement disponibles.

Taux de réponse

Les taux de réponse sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Répartition des communications

Répartition	Échantillon total
Nombre total d'invitations (c)	62 176
Nombre total de sondages terminés (d)	2 236
Répondants admissibles, mais qui ont abandonné (e)	822
Répondants non admissibles (f)	2 121
Aucune réponse (g)	53 945
Quotas atteints (h)	3 052
Taux de contact = $(d+e+f+h)/c$	13,23 %
Taux de participation = $(d+f+h)/c$	11,91 %

Profil des répondants

Le tableau suivant présente la répartition pondérée des participants au sondage, en fonction des principales données démographiques et d'autres variables.

Population générale	Échantillon total %
Âge	
18 à 34 ans	27 %
35 à 54 ans	34 %
55 ans et plus	39 %
Sexe	
Femmes	50 %
Hommes	49 %
Autre	1 %
Niveau de scolarité	
Études secondaires ou moins	18 %
Études collégiales ou techniques	34 %
Études universitaires	46 %
Revenu du ménage	
Moins de 40 000 \$	14 %
De 40 000 \$ à 80 000 \$	25 %
De 80 000 \$ à 100 000 \$	13 %
Plus de 100 000 \$	32 %
Langue parlée à la maison	
Anglais	70 %
Français	21 %
Autre	7 %

Annexe B : Instrument de la recherche quantitative

Environics Research Group
2 février 2021

Sécurité publique Canada
Sondage sur le biais de sensibilité, de diversité et d'identité en lien avec la sécurité nationale
PN10993
Questionnaire final
*N = 2 700 (2 000 POP. GÉN. PLUS SURÉCHANTILLONS POUR ATTEINDRE
AU MOINS N = 200 DANS CHAQUE SOUS-ÉCHANTILLON CIBLÉ)*

PAGE D'ACCUEIL

Please select your preferred language for completing the survey. / Veuillez choisir la langue dans laquelle vous souhaitez répondre au sondage.

- 1 English/Anglais
- 2 Français/French

Les renseignements recueillis au cours de la recherche sont régis par des dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, des lois du gouvernement du Canada et des lois provinciales en matière de protection des renseignements personnels.

Note de programmation : lien à utiliser <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/>

Introduction :

Environics Research, une société de recherche indépendante, réalise le présent sondage pour le compte de Sécurité publique Canada, qui est un ministère du gouvernement du Canada. L'objectif du sondage est de recueillir l'opinion des Canadiens et des Canadiennes sur des sujets comme la sécurité nationale, la sécurité publique et les services de police.

Votre participation est volontaire et vos réponses resteront anonymes. Il vous faudra environ 12 minutes pour répondre à ce sondage.

Le présent sondage a été conçu pour être rempli à l'aide d'un ordinateur ou d'une tablette. Si vous utilisez votre téléphone mobile pour y répondre, nous vous recommandons de le faire en mode paysage (écran à l'horizontale) afin que toutes les questions s'affichent correctement.

Si vous avez des questions au sujet du sondage, veuillez communiquer avec Environics Research à l'adresse publicsafetysurvey@environics.ca.

Veuillez cliquer sur >> pour continuer.

Section 1 : Sélection et données démographiques initiales

A. Dans quelle province ou dans quel territoire demeurez-vous?

MENU DÉROULANT DES PROVINCES/TERRITOIRES

B. Afin que nous puissions nous assurer d'interroger des personnes de toutes les régions du Canada, veuillez indiquer les trois premiers caractères de votre code postal.

RTA RÉPONSE OUVERTE

C. En quelle année êtes-vous né(e)?

MENU NUMÉRIQUE DÉROULANT (<1920 à >2002).

99 - Je préfère ne pas répondre

DEMANDER À CEUX PRÉFÉRANT NE PAS RÉPONDRE À LA Q. C :

D. Pourriez-vous indiquer auquel des groupes d'âge suivants vous appartenez? **COCHER UNE RÉPONSE.**

01 – 18 à 24 ans

02 – 25 à 34 ans

03 – 45 à 54 ans

04 – 55 à 64 ans

05 – 65 ans ou plus

99 – Je préfère ne pas répondre

E. À quel genre vous identifiez-vous?

01 – Homme

02 – Femme

03 – Autre identité de genre

99 – Je préfère ne pas répondre

F. Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux votre origine ethnique, votre race ou votre nationalité? **CHOISIR JUSQU'À DEUX RÉPONSES - ALTERNER L'ORDRE**

01 – Noire (Africaine, Afro-Antillaise, Afro-Canadienne, etc.)

02 – Asiatique de l'Est/du Sud-Est (Chinoise, Coréenne, Japonaise, Philippine, Vietnamiennne, Thaïlandaise, Malaisienne, etc.)

03 – Autochtone (Premières Nations, Inuite, Métisse, etc.)

04 – Latino-Américaine (Mexicaine, Centraméricaine, Sud-Américaine)

05 – Moyen-Orientale/Asiatique de l'Ouest (Arabe, Nord-Africaine, Iranienne, Libanaise, Turque, Kurde, Afghane, etc.)

06 – Asiatique du Sud (Indienne, Pakistanaise, Bangladaise, Sri Lankaise, Indo-Caribéenne)

07 – Blanche (Caucasienne, Européenne)

98 – Autre (PRÉCISEZ) _____

99 – Je préfère ne pas répondre

N.B. : *AUX FINS DE QUOTAS, CES CATÉGORIES DE RÉPONSE DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UN SUIVI POUR S'ASSURER QU'AU MOINS 200 RÉPONDANTS DE CHACUNE DES NATIONALITÉS SUIVANTES SOIENT INTERROGÉS : AUTOCHTONE, ASIATIQUE DU SUD, ASIATIQUE DE L'EST, NOIRE, MOYEN-ORIENTALE/ASIATIQUE DE L'OUEST

G. Vous identifiez-vous comme une personne handicapée?

N.B. : C'est-à-dire que vous présentez une difficulté ou un problème de santé de longue durée, comme un problème de vision, d'audition, de mobilité, de flexibilité ou de dextérité, de la douleur, un trouble d'apprentissage, de développement, de mémoire ou de santé mentale, qui limite vos activités quotidiennes, à la maison ou à l'extérieur comme à l'école, au travail ou dans la collectivité en général.

01 – Oui

02 – Non

98 – Je ne suis pas certain(e)

99 – Je préfère ne pas répondre

H. Êtes-vous né(e) au Canada ou dans un autre pays?

01 – Né(e) au Canada

02 – Né(e) dans un autre pays

99 – Je préfère ne pas répondre

DEMANDER SI NÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS

I. Quand avez-vous emménagé au Canada?

01 – Au cours des cinq dernières années

02 – Au cours des cinq à dix dernières années

03 – Il y a plus de 10 ans

N. B. : AU MOINS 200 SONT REQUIS

Section 2 : Sécurité nationale au Canada (SECTION ENTIÈREMENT NOUVELLE)

Les prochaines questions portent sur des enjeux en lien avec la sécurité nationale au Canada.

Pour les besoins de ce sondage, le terme « sécurité nationale » se rapporte aux mesures prises par le gouvernement du Canada pour assurer la sécurité des Canadiens et des Canadiennes, telles que la lutte contre le terrorisme, la prévention de l'extrémisme violent et la réponse à celui-ci, la protection des infrastructures essentielles, la cybersécurité, la lutte contre l'espionnage, l'ingérence étrangère, etc.

1. Dans quelle mesure êtes-vous bien informé(e) des mesures que le gouvernement du Canada prend pour protéger notre sécurité nationale? Êtes-vous...? **ÉCHELLE HORIZONTALE**

01 – Pas du tout bien informé(e)

02 – Pas très bien informé(e)

03 – Assez bien informé(e)

04 – Bien informé(e)

05 – Très bien informé(e)

99 – Je ne sais pas

2. Comment évalueriez-vous le travail accompli par le gouvernement du Canada pour ce qui est de protéger notre sécurité nationale des menaces mentionnées précédemment? **ÉCHELLE HORIZONTALE**

01 – Un très mauvais travail
02 – Un mauvais travail
03 – Un travail passable
04 – Un bon travail
05 – Un excellent travail
99 – Je ne sais pas

3. Dans quelle mesure considérez-vous que le Canada est à l'abri des menaces à sa sécurité nationale? Le Canada est-il...? **ÉCHELLE HORIZONTALE**

01 – Pas du tout en sécurité
02 – Pas très en sécurité
03 – Plutôt en sécurité
04 – En sécurité
05 – Très en sécurité
99 – Je ne sais pas

4. Parmi les éventuelles menaces à notre sécurité nationale présentées ci-dessous, LAQUELLE vous préoccupe le plus? **ALTERNER LA LISTE... CHOISIR UNE RÉPONSE**

01 – Menaces économiques (p. ex. vol de la propriété intellectuelle ou de technologies, passage d'une trop grande part d'industries clés à des intérêts étrangers)
02 – Cybermenaces (p. ex. atteinte à la protection des données, piratage informatique)
03 – Opérations secrètes de pays étrangers (p. ex. espionnage, infiltration, ingérence dans les élections ou d'autres processus gouvernementaux)
04 – Menaces aux frontières canadiennes (p. ex. menace à la souveraineté territoriale du Canada, menace à l'intégrité des frontières)
05 – Extrémisme religieux (p. ex. extrémisme inspiré de l'EIIS/Daech, d'Al-Qaeda ou de groupes affiliés)
06 – Extrémisme de droite (p. ex. néonazisme, suprémacisme blanc, anti-islamisme, anti-sémitisme, opposition à l'immigration, etc.)
07 – Extrémisme de gauche (p. ex. anticapitalisme, groupes anti-policiers, mouvements environnementalistes, etc.)
08 – Autres formes d'extrémisme idéologique (p. ex. violence sexiste, mouvements conspirationnistes comme « Qanon », etc.)
09 – Crimes transnationaux (p. ex. trafic de drogues, d'humains et d'armes à feu, blanchiment d'argent, etc.)
10 – Autre menace (PRÉCISEZ) _____
11 – Aucune
99 – Je ne sais pas

4b. Parmi les éventuelles menaces à notre sécurité nationale présentées ci-dessous, LAQUELLE vous préoccupe le plus en deuxième? **ALTERNER LA LISTE EN EXCLUANT LA RÉPONSE À LA Q. 4...CHOISIR UNE RÉPONSE**

- 01 – Menaces économiques (p. ex. vol de la propriété intellectuelle ou de technologies, passage d'une trop grande part d'industries clés à des intérêts étrangers)
- 02 – Cybermenaces (p. ex. atteinte à la protection des données, piratage informatique)
- 03 – Opérations secrètes de pays étrangers (p. ex. espionnage, infiltration, ingérence dans les élections ou d'autres processus gouvernementaux)
- 04 – Menaces aux frontières canadiennes (p. ex. menace à la souveraineté territoriale du Canada, menace à l'intégrité des frontières)
- 05 – Extrémisme religieux (p. ex. extrémisme inspiré de l'EIIS/Daech, d'Al-Qaeda ou de groupes affiliés)
- 06 – Extrémisme de droite (p. ex. néonazisme, suprémacisme blanc, anti-islamisme, anti-sémitisme, opposition à l'immigration, etc.)
- 07 – Extrémisme de gauche (p. ex. anticapitalisme, groupes anti-policiers, mouvements environnementalistes, etc.)
- 08 – Autres formes d'extrémisme idéologique (p. ex. violence sexiste, mouvements conspirationnistes comme « Qanon », etc.)
- 09 – Crimes transnationaux (p. ex. trafic de drogues, d'humains et d'armes à feu, blanchiment d'argent, etc.)
- 10 – Autre menace (PRÉCISEZ) _____
- 11 – Aucune
- 99 – Je ne sais pas

Pour les besoins de ce sondage, le terme « biais » se définit comme tout préjugé ou stéréotype favorable ou défavorable à l'égard d'une personne ou d'un groupe par rapport aux autres. Il peut être exprimé par une personne, un groupe ou une institution et entraîner des conséquences négatives ou positives. Le biais peut être associé à une caractéristique personnelle comme l'âge, le sexe, les capacités physiques, la race, l'origine ethnique, la religion, le poids, l'orientation sexuelle, le statut de citoyenneté, etc.

5. Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par chacun des éléments suivants en lien avec la protection de la sécurité nationale au Canada? **COLONNES ET RANGÉES, ÉCHELLE HORIZONTALE**

- 01 – Pas du tout préoccupé(e)
- 02 – Pas très préoccupé(e)
- 03 – Assez préoccupé(e)
- 04 – Préoccupé(e)
- 05 – Très préoccupé(e)
- 99 – Je ne sais pas

ROTATION

- a. Que les procédures et politiques canadiennes en matière de sécurité nationale ciblent injustement des personnes appartenant à certaines minorités raciales, ethniques, religieuses ou autochtones.
 - b. Que les mesures de protection de la sécurité nationale prises par le Canada incluent de la surveillance allant à l'encontre des droits de la personne et du droit à la vie privée.
 - c. Que le personnel des organismes de sécurité nationale nourrisse des préjugés ou des biais à certaines minorités raciales, ethniques, religieuses ou autochtones.
 - d. Que trop d'efforts et d'argent soient gaspillés en essayant de réduire des préjugés et des biais au sein des organismes de sécurité nationale.
6. Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par la possibilité que le personnel des organismes de sécurité nationale du Canada laisse passer ou exagère, consciemment ou inconsciemment, des menaces pour les raisons suivantes?

COLONNES ET RANGÉES, ÉCHELLE HORIZONTALE

- 01 – Pas du tout préoccupé(e)
- 02 – Pas très préoccupé(e)
- 03 – Assez préoccupé(e)
- 04 – Préoccupé(e)
- 05 – Très préoccupé(e)
- 99 – Je ne sais pas

ROTATION

- a. Parce qu'il fait des présomptions ou se fie à des stéréotypes quant au sexe des personnes les plus susceptibles de représenter une menace (p. ex. en supposant que les femmes sont moins susceptibles de menacer la sécurité nationale que les hommes).
- b. Parce qu'il fait des présomptions ou se fie à des stéréotypes quant au groupe d'âge auquel appartiennent les personnes les plus susceptibles de représenter une menace (p. ex. en présumant que les personnes plus âgées sont moins susceptibles de menacer la sécurité nationale que les plus jeunes).
- c. Parce qu'il fait des présomptions ou se fie à des stéréotypes quant à la couleur de la peau des personnes les plus susceptibles de représenter une menace (p. ex. en présumant qu'une personne ayant la peau blanche est moins susceptible de menacer la sécurité nationale).
- d. Parce qu'il fait des présomptions ou se fie à des stéréotypes quant à la nationalité ou au pays d'origine des personnes les plus susceptibles de représenter une menace (p. ex. en présumant que les personnes nées à l'étranger sont plus susceptibles de menacer la sécurité nationale que celles nées au Canada).

7. La « radicalisation menant à la violence » est un processus par lequel une personne ou un groupe adopte des idéologies extrémistes et envisage d'utiliser la violence pour appuyer ou promouvoir ses idéologies ou ses croyances. Ces dernières années, le Canada a été la cible d'un nombre important d'actes de violence perpétrés par des personnes radicalisées.

Dans quelle mesure avez-vous confiance que le gouvernement du Canada prend des mesures efficaces pour prévenir et enrayer la radicalisation menant à la violence? Avez-vous...? **ÉCHELLE HORIZONTALE**

- 01 – Pas du tout confiance
- 02 – Pas tellement confiance
- 03 – Assez confiance
- 04 – Confiance
- 05 – Très confiance
- 99 – Je ne sais pas

8. Dans quelle mesure chacun des organismes suivants veillant à la sécurité nationale au Canada vous est-il familier? **COLONNES ET RANGÉES, ÉCHELLE HORIZONTALE**

- 01 – Pas du tout familier/Je n'en ai jamais entendu parler
- 02 – Pas très familier
- 03 – Assez familier
- 04 – Familier
- 05 – Très familier
- 99 – Je ne sais pas

ROTATION

- a. Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)
 - b. Centre de la sécurité des télécommunications (CST)
 - c. Sécurité publique Canada
 - d. Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)
 - e. Centre intégré d'évaluation du terrorisme (CIET)
 - f. Gendarmerie royale du Canada (GRC)
 - g. Affaires mondiales Canada (AMC)
 - h. Ministère de la Défense nationale/Forces armées canadiennes (MDN/FAC)
 - i. Conseiller à la sécurité nationale et au renseignement auprès du premier ministre (CSNR)
9. Avez-vous déjà eu des interactions liées à la sécurité nationale avec l'un des organismes de sécurité nationale au Canada? Si oui, lesquels?

- 01 – Oui, cela m'est arrivé **MENU DÉROULANT DES ORGANISMES DE LA Q. 8**
- 02 – Non, jamais **PASSER À Q. 12**
- 99 – Je préfère ne pas répondre **PASSER À Q. 12**

SI OUI, DEMANDER :

10. Comment évalueriez-vous la dernière interaction que vous avez eue avec l'un des organismes de sécurité nationale au Canada? Était-elle...? **ÉCHELLE HORIZONTALE**

01 – Très négative
02 – Plutôt négative
03 – Neutre
04 – Plutôt positive
05 – Très positive
99 – Je ne sais pas

11. La dernière fois que vous avez interagi avec cet organisme de sécurité nationale, avez-vous eu le sentiment d'avoir fait l'objet d'un traitement différent ou d'avoir subi de la discrimination en raison de vos caractéristiques personnelles (p. ex. votre race, genre, religion, âge, etc.)?

01 – Oui (VEUILLEZ PRÉCISER DE QUELLE FAÇON) _____
02 – Non

DEMANDER À TOUS

12. Dans quelle mesure faites-vous **confiance** aux organismes de sécurité nationale du Canada et à leur personnel en ce qui a trait à chacun des aspects suivants? **COLONNES ET RANGÉES, ÉCHELLE HORIZONTALE**

01 – Aucune confiance
02 – Peu confiance
03 – Une certaine confiance
04 – Une grande confiance
05 – Une pleine confiance
99 – Je ne sais pas

ROTATION

- a. Protéger la population canadienne contre les menaces à la sécurité nationale
- b. Faire preuve d'impartialité dans leurs interactions avec des personnes d'origines variées
- c. Respecter les droits de la personne dans l'exercice de leurs fonctions
- d. Respecter les lois sur la protection de la vie privée dans l'exercice de leurs fonctions
- e. Réagir de manière appropriée aux menaces à la sécurité nationale du Canada
- f. Repérer efficacement les menaces à la sécurité nationale du Canada
- g. Représenter la population canadienne dans sa diversité en embauchant suffisamment de cadres supérieurs appartenant à certaines minorités raciales, ethniques, religieuses ou autochtones.

13. Dans quelle mesure estimez-vous que ce soit un problème que le personnel des organismes de sécurité nationale du Canada ait des biais ou des stéréotypes envers différents groupes de notre société? Êtes-vous d'avis qu'il s'agit...? **ÉCHELLE HORIZONTALE**

01 – Ce n'est pas un problème
02 – Seulement d'un problème mineur
03 – D'un problème assez présent
04 – D'un problème assez grave
05 – D'un problème très grave
99 – Je ne sais pas

Pour les besoins des prochaines questions, la « formation sur l'impartialité et la sensibilisation à la culture et à la diversité » se rapporte aux efforts déployés pour inciter les membres du personnel à prendre conscience des préjugés qui pourraient teinter leurs interactions avec différents groupes ou différentes personnes et pour leur proposer des moyens d'arriver à offrir un traitement équitable à tous.

14. À l'heure actuelle, croyez-vous que le personnel des organismes de sécurité nationale du Canada suit une formation quelconque sur l'impartialité et la sensibilisation à la culture et à la diversité avant d'interagir avec des personnes appartenant à différents milieux et à différentes communautés?

01 – Oui, certainement
02 – Oui, probablement
03 – Non, probablement pas
04 – Non, certainement pas
99 – Je ne sais pas

15. Dans quelle mesure est-ce important pour vous que le personnel des organismes de sécurité nationale du Canada suive une formation sur l'impartialité et la sensibilisation à la culture et à la diversité avant d'interagir avec des personnes appartenant à différentes communautés? Est-ce...? **ÉCHELLE HORIZONTALE**

01 – Pas du tout important
02 – Pas très important
03 – Assez important
04 – Important
05 – Très important
99 – Je ne sais pas

16. Dans quelle mesure avez-vous confiance qu'une telle formation sur l'impartialité et la sensibilisation à la culture et à la diversité dissipera les préjugés au sein des organismes de sécurité nationale? Avez-vous...? **ÉCHELLE HORIZONTALE**

01 – Pas du tout confiance
02 – Pas tellement confiance
03 – Assez confiance
04 – Confiance
05 – Très confiance
99 – Je ne sais pas

17. Dans quelle mesure estimez-vous important que les organismes de sécurité nationale du Canada embauchent des personnes ayant des caractéristiques personnelles variées (âge, race, religion, genre, etc.)? Est-ce...? **ÉCHELLE HORIZONTALE**

01 – Pas du tout important
02 – Pas très important
03 – Assez important
04 – Important
05 – Très important
99 – Je ne sais pas

Section 3 : Services de police et application des lois

Les prochaines questions portent sur les services de police et l'application des lois au Canada.

18. Comment évalueriez-vous la qualité du service fourni par votre service de police local en ce qui a trait à chacun des aspects suivants? **COLONNES ET RANGÉES, ÉCHELLE HORIZONTALE**

01 – Très mauvais
02 – Mauvais
03 – Passable
04 – Bon
05 – Excellent
99 – Je ne sais pas

ROTATION

- a. Protéger les gens de votre localité
- b. Traiter les gens de manière impartiale, sans égard à leur race ou à leurs origines ethniques
- c. Traiter les gens de manière impartiale, sans égard à leur identité de genre ou à leur orientation sexuelle
- d. Ne recourir à la force qu'en cas d'extrême nécessité
- e. Se montrer respectueux envers les personnes de cultures différentes
- f. S'assurer d'être représentatif de la collectivité en embauchant suffisamment d'agent(e)s appartenant à certaines minorités raciales, ethniques, religieuses ou autochtones

19. En ce qui concerne le rôle et le financement des services de police, quelle mesure, parmi les suivantes, choisiriez-vous? **MONTRER DANS L'ORDRE**

01 – Éliminer complètement les services de police pour les remplacer par des services sociaux s'attaquant à des problèmes comme la pauvreté, l'itinérance, les troubles de santé mentale, la toxicomanie
02 – Réduire les budgets et le nombre d'agent(e)s des services de police pour rediriger les fonds vers les services sociaux s'attaquant à des problèmes comme la pauvreté, l'itinérance, les troubles de santé mentale, la toxicomanie
03 – Maintenir les budgets et le personnel des services de police et les laisser continuer à faire leur travail tel quel pour protéger la population
04 – Augmenter les budgets des services de police et embaucher plus d'agent(e)s afin que ceux-ci soient plus à même d'exercer leurs responsabilités actuelles
05 – Autre (PRÉCISEZ) _____
99 – Je ne sais pas

20. Récemment, on a assisté à des discussions sur les conséquences des biais et des préjugés exprimés par les services de police et les organismes chargés de l'application de la loi au Canada. À votre avis, dans quelle mesure ce phénomène représente-t-il un problème pour le pays? Est-ce...? **ÉCHELLE HORIZONTALE**

01 – Aucunement un problème
02 – Un problème mineur
03 – Un problème assez présent
04 – Un problème assez grave
05 – Un problème très grave
99 – Je ne sais pas

21. Avez-vous eu des interactions personnelles ou des contacts avec les services de police du Canada au cours des cinq dernières années?

01 – Oui
02 – Non **PASSER À Q. 24**
99 – Je préfère ne pas répondre **PASSER À Q. 24**

SI OUI, DEMANDER :

22. Comment évalueriez-vous cette interaction que vous avez eue avec les services de police? Était-elle...? **ÉCHELLE HORIZONTALE**

01 – Très négative
02 – Plutôt négative
03 – Neutre
04 – Plutôt positive
05 – Très positive
99 – Je ne sais pas

23. Lorsque vous avez eu un contact avec les services de police du Canada, avez-vous eu le sentiment d'avoir fait l'objet d'un traitement différent ou d'avoir subi de la discrimination en raison de vos caractéristiques personnelles (p. ex. votre race, genre, religion, âge, etc.)

01 – Oui (VEUILLEZ PRÉCISER DE QUELLE FAÇON) _____
02 – Non

DEMANDER À TOUS

24. Dans quelle mesure avez-vous confiance que la formation sur l'impartialité et la sensibilisation à la culture et à la diversité atténuera les conséquences des biais et des préjugés des services de police canadiens? **ÉCHELLE HORIZONTALE**

01 – Pas du tout confiance
02 – Pas tellement confiance
03 – Assez confiance
04 – Confiance
05 – Très confiance
99 – Je ne sais pas

25. Voici une liste de politiques que bon nombre de services de police du pays envisagent d'adopter afin de réduire les biais et préjugés de leur personnel et d'augmenter leur imputabilité. À votre avis, laquelle devrait-être adoptée par le service de police de votre localité en premier? **ALTERNER...CHOISIR UNE RÉPONSE**

01 – Rendre les services de police plus imputables, en les obligeant à rendre des comptes à un organisme civil indépendant.

02 – Rendre obligatoire le port de caméras corporelles pour les agent(e)s de police

03 – Changer la culture policière à l'aide d'une formation sur l'impartialité et la sensibilisation à la diversité

04 – Favoriser la diversité au sein des services de police par l'embauche d'un plus grand nombre d'agent(e)s ayant des caractéristiques personnelles variées (genre, race, religion, statut autochtone, etc.)

05 – Autre chose (VEUILLEZ PRÉCISER) _____

06 – Aucune de ces réponses **FIXER**

99 – Je ne sais pas **FIXER**

26. Quelle politique le service de police de votre localité devrait-il adopter en deuxième? **CHOISIR UNE RÉPONSE...EXCLURE LE CHOIX DE LA Q. 25**

01 – Rendre les services de police plus imputables, en les obligeant à rendre des comptes à un organisme civil indépendant.

02 – Rendre obligatoire le port de caméras corporelles pour les agent(e)s de police

03 – Changer la culture policière à l'aide d'une formation sur l'impartialité et la sensibilisation à la diversité

04 – Favoriser la diversité au sein des services de police par l'embauche d'un plus grand nombre d'agent(e)s ayant des caractéristiques personnelles variées (genre, race, religion, statut autochtone, etc.)

05 – Autre chose (VEUILLEZ PRÉCISER) _____

06 – Aucune de ces réponses **FIXER**

99 – Je ne sais pas **FIXER**

Section 4 : Données démographiques – DEMANDER À TOUS

En terminant, nous aimerions vous poser quelques questions personnelles à des fins statistiques uniquement. Soyez assuré(e) que vos réponses resteront strictement confidentielles.

- J. Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux votre situation d'emploi actuelle? (Veuillez choisir une seule réponse)

01 – Employé(e) à temps plein, c'est-à-dire 35 heures ou plus par semaine

02 – Employé(e) à temps partiel, c'est-à-dire moins de 35 heures par semaine

03 – Sans emploi ou en recherche d'emploi

04 – En dehors de la population active [personne au foyer à temps plein ou sans emploi et pas en recherche d'emploi]

05 – Aux études à temps plein

06 – À la retraite

07 – Autre

99 – Je préfère ne pas répondre

K. Parmi les choix suivants, quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez terminé?

01 - Moins que le diplôme d'études secondaires ou l'équivalent/Je suis encore à l'école secondaire

02 - Diplôme d'études secondaires ou équivalent

03 - Formation d'apprentis enregistrés ou autre certificat ou diplôme d'une école de métiers

04 - Collège, cégep ou autre certificat ou diplôme non universitaire (autre qu'un certificat ou diplôme d'études professionnelles)

05 – Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat

06 – Baccalauréat

07 – Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat

99 – Je préfère ne pas répondre

L. Est-ce que vous ou un membre de votre ménage travaillez dans le domaine de la sécurité nationale, des services de police ou de l'application de la loi? **COCHER TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES**

01 – Oui, je travaille dans l'un de ces domaines

02 – Oui, un membre de mon ménage travaille dans l'un de ces domaines, mais pas moi

03 – Non

99 – Je préfère ne pas répondre

M. Y compris vous-même, combien d'adultes (de 18 ans ou plus) vivent sous votre toit?

01 – Un, il n'y a que moi

02 – Deux

03 – Trois ou plus

99 – Je préfère ne pas répondre

N. Parmi les catégories de revenu suivantes, laquelle décrit le mieux le revenu total de votre ménage, c'est-à-dire le revenu total combiné de tous les membres de votre ménage, avant impôts? (Veuillez choisir une seule réponse.)

01 – Moins de 20 000 \$

02 – 20 000 \$ à moins de 30 000 \$

03 – 30 000 \$ à moins de 40 000 \$

04 – 40 000 \$ à moins de 60 000 \$

05 – 60 000 \$ à moins de 80 000 \$

06 – 80 000 \$ à moins de 100 000 \$

07 – 100 000 \$ à moins de 150 000 \$

08 – 150 000 \$ et plus

99 – Je préfère ne pas répondre

O. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

01 – Anglais

02 – Français

03 – Une autre langue

99 – Je préfère ne pas répondre

Voilà qui met fin au sondage. Au nom du gouvernement du Canada, nous vous remercions de votre précieuse participation. Au cours des prochains mois, les résultats de ce sondage seront accessibles sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada <https://www.bac-lac.gc.ca/eng/porr/Pages/search.aspx>